Rapport de gestion

Pour les trois mois
terminés
le 31 mars 2025

Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko ltée (« Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales pour les trois mois terminés le 31 mars 2025 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois mois terminés le 31 mars 2025. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit et des risques rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 7 mai 2025, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2025, suivant la recommandation du comité d'audit. ***Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars américains, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire.*** *Durant les trois mois terminés le 31 décembre 2024, la Société a choisi de changer sa monnaie de présentation du dollar canadien (« $ CA ») au dollar américain. Conformément à la norme IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, ce changement de la monnaie de présentation a été appliqué de façon rétrospective, comme si la nouvelle monnaie de présentation avait toujours été la monnaie de présentation de la Société et, par conséquent, les données comparatives de 2024 ont été retraitées. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».*

Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	3
Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires et changement de dénomination proposé	4
Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans	4
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	5
Placements en actions	20
Activités en matière de développement durable	22
Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22
Marché de l'or et des devises	23
Principales informations financières	24
Survol des résultats financiers	25
Liquidités et ressources en capital	28
Flux de trésorerie	29
Information trimestrielle	30
Information sectorielle	31
Transactions entre parties liées	32
Obligations et engagements contractuels	33
Arrangements hors bilan	34
Information sur les actions en circulation	34
Évènements postérieurs au 31 mars 2025	34
Risques et incertitudes	35
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	35
Base d'établissement des états financiers consolidés	36
Estimations comptables critiques et jugements importants	37
Instruments financiers	37
Renseignements techniques	37
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	38
Énoncés prospectifs	40
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales	41
Informations sur la Société	42

Description de l'entreprise

Osisko est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres matières premières qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 3 à 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur le complexe Canadian Malartic, situé au Québec (Canada).

Osisko est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »), et a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko mise sur l'acquisition d'actifs de redevances et de flux de métaux précieux de grande qualité et de longue durée situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières bien établies. La Société déploie son capital en procédant à l'acquisition d'actifs de redevances et de flux de métaux relatifs à des projets miniers à différents stades d'exploitation et de développement. Osisko s'efforce d'offrir aux investisseurs une exposition aux métaux précieux avec un plus faible profil de risque grâce à un inventaire d'actifs diversifiés sur les plans géographique et opérationnel. L'objectif d'Osisko consiste à déployer son capital dans de nouvelles occasions d'investissement relutives afin d'améliorer davantage son profil de croissance.

Faits saillants

Premier trimestre de 2025

- 19 014 onces d'équivalent d'or (« OEO[1] ») gagnées (22 259 OEO au T1 2024[2]);
- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 54,9 millions de dollars (45,0 millions de dollars au T1 2024);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 46,1 millions de dollars (37,4 millions de dollars au T1 2024);
- Bénéfice net de 25,6 millions de dollars ou 0,14 $ par action de base (11,2 millions de dollars ou 0,06 $ par action de base au T1 2024);
- Bénéfice ajusté[3] de 29,5 millions de dollars, 0,16 $ par action de base (22,0 millions de dollars, 0,12 $ par action de base au T1 2024);
- Remboursements nets de 19,6 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable;
- Solde de trésorerie de 63,1 millions de dollars et dette à payer de 74,3 millions de dollars au 31 mars 2025;
- Acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR auprès de Japan Gold Corp. (« Japan Gold ») visant les propriétés entièrement contrôlées par Japan Gold au Japon pour une contrepartie de 5,0 millions de dollars en espèces; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 $ CA par action ordinaire, payé le 15 avril 2025 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025.

Évènements postérieurs au 31 mars 2025

- Remboursements additionnels de 30,0 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable;
- Premier paiement reçu de la part de Talisker Resources Ltd en vertu de la redevance de 1,7 % NSR à Bralorne;
- Acquisition d'un portefeuille de redevances visant divers projets en Colombie-Britannique auprès de Sable Resources Ltd (« Sable Resources ») pour une contrepartie de 3,8 millions de dollars canadiens, ainsi que certains droits relatifs à la future acquisition d'intérêts similaires auprès de Sable Resources;
- Publication de la cinquième édition du rapport de développement durable de la Société intitulé *Une croissance responsable*; et

1 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux. Les onces d'argent et les tonnes de cuivre gagnées en vertu d'ententes de redevances et de flux de métaux sont converties en OEO en multipliant les onces d'argent ou les tonnes de cuivre par le prix moyen de l'argent par once ou du cuivre par tonne pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or par once pour la période. Les redevances en trésorerie et les autres métaux et substances sont convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or par once pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

2 Trois mois terminés le 31 mars 2024 (« T1 2024 »).

3 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 $ US par action ordinaire, payable le 15 juillet 2025 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2025, soit une augmentation de 20 % par rapport au dividende trimestriel précédent, en se basant sur le taux de change ($ CA/$ US) à la date de déclaration du dividende du premier trimestre.

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires et changement de dénomination proposé

L'assemblée annuelle et extraordinaire (l'« AGA 2025 ») aura lieu le 8 mai 2025 à Montréal au Québec. Dans le cadre de l'AGA 2025, la Société demandera à ses actionnaires de considérer, et s'ils le jugent souhaitable, d'adopter une résolution extraordinaire approuvant la modification des statuts de la Société afin d'adopter la dénomination « OR Royalties Inc. / Redevances OR Inc. ».

Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans

Prévisions pour 2025

Osisko s'attend à ce que les OEO gagnées se situent entre 80 000 et 88 000 en 2025 avec une marge monétaire[4] moyenne d'environ 97 %. Aux fins des prévisions pour 2025, les livraisons d'argent et de cuivre et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux basés sur les prix consensuels et un ratio des prix de l'or et de l'argent de 83 : 1. Les prévisions pour 2025 supposent que la mine Mantos Blancos de Capstone Copper Corp. continuera de fonctionner à la capacité de traitement nominale de la phase I de 20 000 tonnes par jour (« t/j »), et que les paiements associés aux OEO gagnées en provenance de la mine Namdini de Cardinal Namdini Mining Ltd commenceront au deuxième semestre de 2025. De plus, les prévisions supposent une année complète d'OEO gagnées en vertu du flux cuprifère sur la mine CSA de MAC Copper Limited et de la redevance NSR sur la mine Tocantinzinho de G Mining Ventures Corp.

Les prévisions d'Osisko quant aux droits de redevances et ententes de flux pour 2025 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles de ses partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Perspectives sur 5 ans

Osisko s'attend à ce que son portefeuille génère entre 110 000 et 125 000 OEO en 2029. Ces perspectives supposent que la production aura débuté sur le projet Windfall de Gold Fields Limited et sur le projet Hermosa/Taylor de South32 Limited, entre autres. Cela suppose également une production accrue de la part de certains autres exploitants qui procèdent à des expansions, incluant la phase d'expansion 3+ d'Alamos Gold Inc. dans son district d'Island Gold. Les perspectives sur 5 ans supposent qu'il n'y aura aucune contribution d'OEO en provenance de la mine Eagle Gold, qui est actuellement sous séquestre.

Au-delà de ce profil de croissance, Osisko détient plusieurs autres actifs de croissance qui n'ont pas été pris en compte dans les perspectives sur un horizon de 5 ans, puisque leurs calendriers de développement sont étalés sur une plus longue période, ou sont difficiles à prévoir de manière raisonnable pour l'instant. À mesure que ces exploitants présenteront une vision plus claire pour ces actifs respectifs, Osisko pourra envisager de les inclure dans ses futures perspectives à long terme.

Ces perspectives sur 5 ans sont basées sur les jugements internes portés sur les prévisions publiquement disponibles et les autres renseignements divulgués par les tiers propriétaires et exploitants des actifs de la Société et pourraient différer significativement des résultats réels. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Les hypothèses de prix des matières premières utilisées pour établir les perspectives sur 5 ans sont basées sur les consensus actuels à long terme et sur un ratio du prix de l'or et de l'argent de 80 : 1.

Ces perspectives sur 5 ans, initialement publiées le 19 février 2025, remplacent les perspectives sur 5 ans publiées antérieurement en février 2024, ces dernières devant être considérées comme retirées. Les investisseurs ne devraient pas utiliser les perspectives actuelles sur 5 ans pour extrapoler les résultats prévus pour toute année donnée au cours de la période de 5 ans (de 2025 à 2029).

4 La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant les coûts des ventes (excluant l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées en vertu des redevances, flux et autres intérêts de la Société :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Or		
Complexe Canadian Malartic, redevance	7 198	9 176
Éléonore, redevance	1 657	1 261
Seabee, redevance	958	890
Island Gold, redevance	883	682
Lamaque, redevance	571	530
Ermitaño, redevance	512	520
Pan, redevance	363	395
Tocantinzinho, redevance [(i)]	279	-
Fruta del Norte, redevance	121	88
Bald Mountain, redevance	17	430
Eagle Gold, redevance [(ii)]	-	1 654
Autres	304	268
	12 863	15 894
Argent		
Mantos Blancos, flux	2 580	2 927
Sasa, flux	1 214	868
CSA, flux	881	1 143
Gibraltar, flux	623	627
Complexe Canadian Malartic, redevance	38	44
Autres	57	41
	5 393	5 650
Cuivre et autres		
CSA, flux cuprifère [(iii)]	735	-
Renard, flux diamantifère [(iv)]	-	697
Autres	23	18
	758	715
Total des OEO	**19 014**	**22 259**

(i) G Mining Ventures Corp. a annoncé que la production d'or avait débuté le 9 juillet 2024. La production commerciale a été déclarée le 3 septembre 2024 et la première livraison d'or a été reçue au quatrième trimestre de 2024.

(ii) Le 24 juin 2024, Victoria Gold Corp. (« Victoria ») a annoncé une rupture de pente à ses installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold et les opérations ont depuis été suspendues. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

(iii) Osisko a acquis le flux cuprifère CSA le 15 juin 2023. La date d'effet était le 15 juin 2024. La première livraison de cuivre a été reçue et vendue par Osisko Bermuda Limited, une filiale de la Société, au troisième trimestre de 2024. Le cuivre est livré le dernier jour de chaque trimestre et peut, dans certaines situations, être vendu au trimestre suivant.

(iv) Le 27 octobre 2023, Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), l'exploitant de la mine de diamants Renard, a annoncé qu'elle suspendait les activités et qu'elle se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »). En janvier 2024, Osisko a reçu un remboursement partiel de 1,4 million de dollars (1,9 million de dollars canadiens) sur le prêt relais et a par la suite comptabilisé les OEO (697 OEO) qui n'avaient pas été comptabilisées lorsque les produits du flux de diamants ont été réinvestis.

OEO par produit

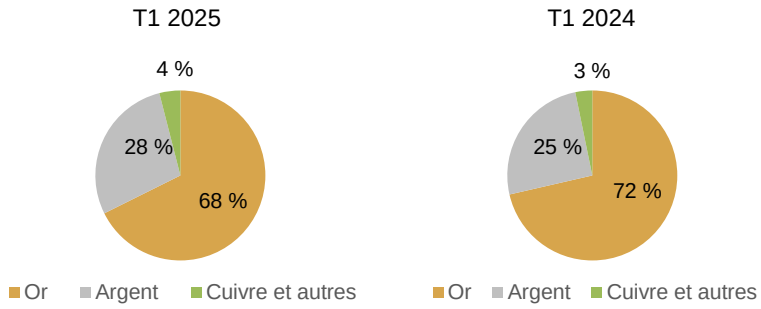

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 mars			
	2025		2024	
	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne
Or [(i)]	2 863 $	2 860 $	2 073 $	2 070 $
Argent [(ii)]	32,71 $	31,88 $	23,78 $	23,34 $
Cuivre [(iii)]	9 783 $	9 340 $	s.o.	8 438 $
Taux de change ($ CA/$ US) [(iv)]	s.o.	0,6968	s.o.	0,7415

(i) Le prix moyen représente le prix « pm » en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.
(ii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.
(iii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par tonne selon le London Metal Exchange.
(iv) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 7 mai 2025, Osisko détenait un portefeuille de 178 redevances, 14 ententes de flux et 4 ententes d'écoulement, ainsi que 8 options de redevances. Au moment présent, la Société a 21 actifs en production.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	16	5	-	21
Développement	16	8	2	26
Exploration et évaluation	146	1	2	149
	178	14	4	196

Actifs en production [(i)]

Actif	Exploitant	Intérêt [(ii)]	Substance	Juridiction
Amérique du Nord				
Akasaba Ouest [(iii)]	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au, Cu	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge / Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 %/4 % [(iv)] GSR	Au	É.-U.
Bralorne [(v)]	Talisker Resources Ltd	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Canada
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 3 à 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Éléonore	Dhilmar Ltd	Redevance de 1,8 à 3,5 % NSR	Au	Canada
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 100 %	Ag	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 à 3 % NSR	Au	Canada
Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Macassa TH	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Pan	Calibre Mining Corp.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
En dehors de l'Amérique du Nord				
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR [(vi)]	Diamants	Brésil
CSA	MAC Copper Limited	Flux de 100 % Flux de 3,0 à 4,875 %	Ag Cu	Australie
Dolphin	Group 6 Metals Limited	1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine du Nord
Tocantinzinho	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 0,75 % NSR	Au	Brésil

Principaux actifs d'exploration/d'évaluation et de développement

Actif	Exploitant	Intérêts	Substances	Juridiction
Altar	Aldebaran Resources Inc. et Sibanye-Stillwater Ltd.	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South32 Limited / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
AntaKori	Regulus Resources Inc.	Redevance de 0,75 % à 1,5 % NSR	Cu, Au	Pérou
Back Forty	Gold Resource Corporation	Flux de 18,5 % Au/85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Cariboo	Osisko Développement Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Cascabel	SolGold plc	Flux de 6 % Redevance de 0,6 % NSR	Au Cu, Au	Équateur
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 0,115 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Dalgaranga	Spartan Resources Limited	1,8 % GRR	Au	Australie
Eagle Gold [(vii)]	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa (Taylor)	South32 Limited	Redevance de 1 % NSR sur le minerai sulfuré	Zn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco ltée	Flux de 90 % à 100 %	Ag	Canada
Magino [(viii)]	Alamos Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Marban	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 0,435 à 2 % NSR	Au	Canada
Marimaca MOD	Marimaca Copper Corp.	Redevance de 1 % NSR	Cu	Chili
Namdini	Cardinal Namdini Mining Ltd.	Redevance de 1 % NSR	Au	Ghana
Pine Point	Pine Point Mining Limited	Redevance de 3 % NSR	Zn	Canada
Shaakichiuwaanaan	Patriot Battery Metals Inc.	Redevance de 2 % NSR	Lithium (Li)	Canada
Spring Valley [(ix)]	Solidus Resources LLC	Redevance de 0,5 à 3,5 % NSR	Au	É.-U.
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Saturn Resources Ltd.	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
White Pine	White Pine Copper LLC	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 0,115 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Windfall	Gold Fields Limited	Redevance de 2,0 à 3,0 % NSR	Au	Canada

(i) Le flux diamantifère Renard est exclu des actifs en production puisque les livraisons reçues depuis 2023 se rapportent uniquement à la production résiduelle de la mine.
(ii) Excluant les fins de redevances et les réductions de flux, le cas échéant.
(iii) La redevance couvre moins de la moitié de la superficie planifiée de la mine à ciel ouvert.
(iv) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »).
(v) En avril 2025, Talisker Resources Ltd a annoncé que le développement latéral avait débuté sur la veine Alhambra du projet aurifère Bralorne. La Société a reçu son premier paiement de redevances en avril 2025.
(vi) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).
(vii) Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé une rupture de pente à ses installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold et les opérations ont été suspendues. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
(viii) La redevance de 3 % NSR couvre une petite partie du plan minier actuellement proposé. La production commerciale a été déclarée à Magino en novembre 2023, mais Osisko ne s'attend pas à recevoir de paiements de redevances à court terme.
(ix) Une redevance de 3 à 3,5 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 0,5 à 2 % s'applique en périphérie de la propriété.

Principaux actifs en production

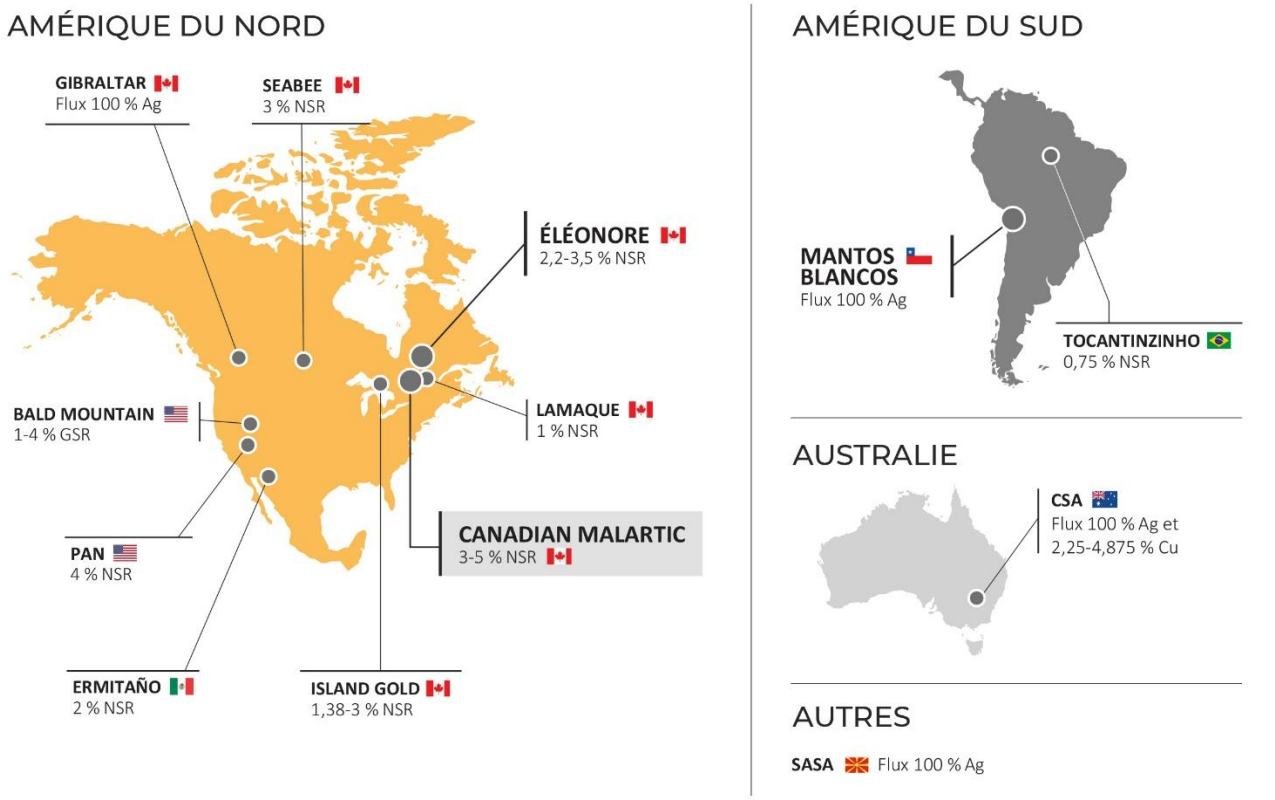

Distribution géographique des actifs

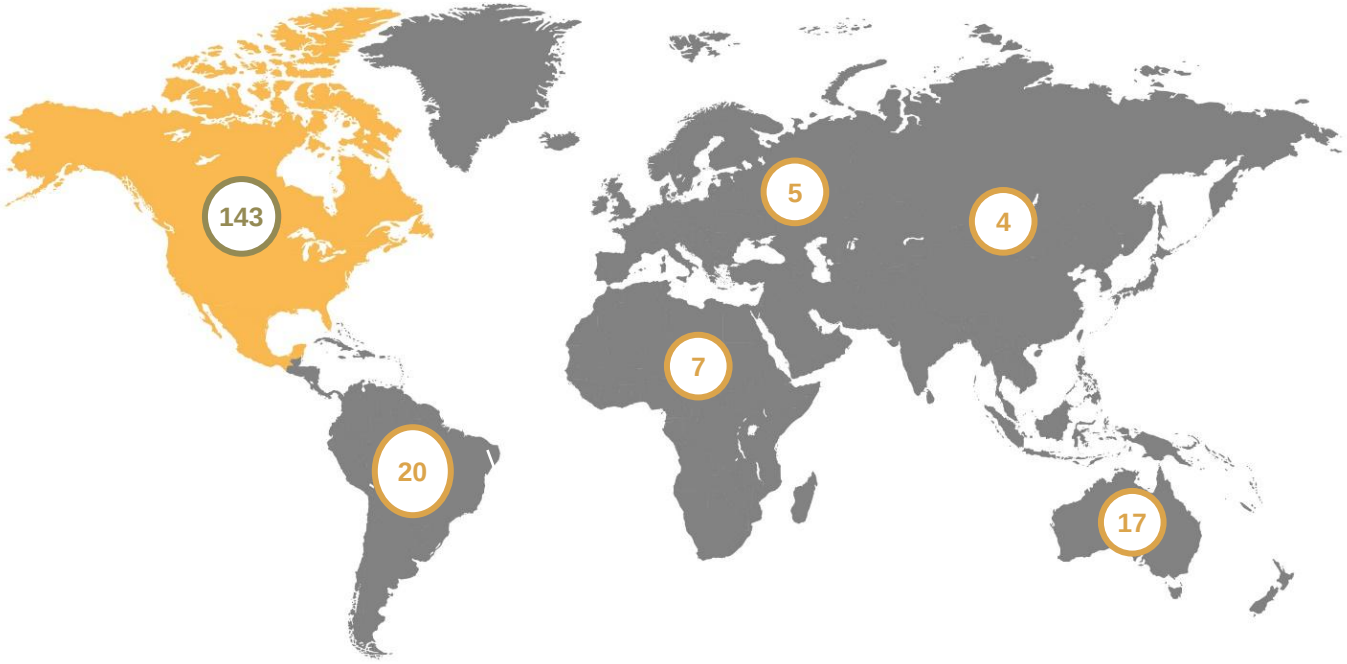

Principaux actifs en production – Mises à jour

Redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée)

La Société détient une redevance de 3 à 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle »). Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gisements souterrains East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gisement souterrain Odyssey Nord et une redevance de 3,0 à 5,0 % NSR sur le gisement souterrain East Malartic, qui sont adjacents à la mine Canadian Malartic. La mine Canadian Malartic et la mine Odyssey forment maintenant le complexe Canadian Malartic. De plus, des frais d'usinage de 0,40 $ CA par tonne sont payables à Osisko sur le minerai traité provenant de toute propriété qui ne faisait pas partie de la propriété Canadian Malartic au moment de la vente de la mine en 2014.

Prévisions pour 2025

Le 13 février 2025, Agnico Eagle a annoncé une production prévue de 575 000 à 605 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2025, comparativement à 655 654 onces d'or produites en 2024. La production prévue est plus faible en 2025 comparativement aux prévisions antérieures, principalement en raison de la décision de l'exploitant de reporter la réintroduction de minerai préconcassé à basse teneur, afin d'accommoder les modifications apportées à l'approche et à la montée en cadence de déposition des résidus miniers dans la fosse. La production prévue en 2026 est conforme aux prévisions antérieures (545 000 à 575 000 onces) et augmenterait d'environ 95 000 onces d'or en 2027 (635 000 à 665 000 onces), avec la contribution d'East Gouldie à Odyssey. De 2025 à 2027, la production devrait provenir de la fosse Barnat et sera de plus en plus complémentée par du minerai en provenance d'Odyssey et des stocks de minerai à basse teneur. La mine Odyssey devrait contribuer environ 85 000 onces d'or en 2025, environ 120 000 onces d'or en 2026 et environ 240 000 onces d'or en 2027. En 2025, Canadian Malartic a planifié des arrêts trimestriels de quatre à cinq jours pour assurer l'entretien régulier de l'usine.

Mise à jour des activités

Le 24 avril 2025, Agnico Eagle a annoncé une production d'or payable au complexe Canadian Malartic de 159 773 onces pour le premier trimestre de 2025, comparativement à 186 906 onces au premier trimestre de 2024. Canadian Malartic a livré une meilleure performance que prévu au premier trimestre de 2025; la baisse de la production d'or comparativement à la même période de l'année précédente étant principalement attribuable aux teneurs aurifères plus basses dans la fosse Barnat.

Le 24 avril 2025, Agnico Eagle a annoncé qu'au premier trimestre de 2025, le développement de la rampe avait atteint le plancher du premier horizon d'exploitation minière à East Gouldie. L'excavation de la station de chargement à mi-puits, entre les niveaux 102 et 114, a commencé et le treuil de service temporaire a été mis en fonction. Le forage d'exploration a continué d'augmenter l'étendue du gisement East Gouldie vers l'est ainsi que la zone Eclipse subparallèle récemment découverte. Agnico Eagle a également procédé à l'acquisition de Minière O3 inc. au premier trimestre de 2025 – un financement additionnel de 5,5 millions de dollars a été alloué pour une première phase d'exploration en 2025 qui comprendra 24 000 mètres de forage au gîte Marban, situé immédiatement au nord-est de la propriété Canadian Malartic.

Agnico Eagle continue de travailler sur plusieurs opportunités en vue de potentiellement accroître sa production annuelle à un million d'onces par année dans la décennie 2030. Ces opportunités comprennent notamment la possibilité d'ajouter un deuxième puits à Odyssey, le développement d'une fosse satellite à Marban et le développement du projet souterrain Wasamac. Marban et Wasamac sont respectivement situés à une douzaine et une centaine de kilomètres environ de l'usine Canadian Malartic.

Mise à jour sur la mine Odyssey

Le 24 avril 2025, Agnico Eagle a annoncé qu'au premier trimestre de 2025, le développement de la rampe avait continué de progresser plus rapidement que prévu. La rampe vers la station de chargement à mi-puits avait atteint une profondeur de 1 012 mètres au 31 mars 2025 et devrait rejoindre la station de chargement à mi-puits au niveau 102 au courant du troisième trimestre de 2025. La rampe principale vers le fonds du puits a atteint une profondeur de 965 mètres.

Au premier trimestre de 2025, le puits a atteint le niveau 111, à une profondeur de 1 113 mètres, comme prévu à l'échéancier. L'excavation de la station de chargement à mi-puits a été entreprise et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de 2025. La station au niveau 111 a été excavée et les préparatifs en vue de l'installation des structures d'acier sont en cours, tandis que l'excavation de la baie de chargement au niveau 112 a commencé.

Au premier trimestre de 2025, la construction a progressé en respect des budgets et de l'échéancier. La construction de la station de chargement temporaire au niveau 64 et la mise en fonction du treuil de service ont été complétées. Le treuil de service, qui assurera le transport du personnel, des matériaux et des stériles, devrait graduellement atteindre sa capacité nominale de 3 500 t/j au deuxième trimestre de 2025. Au bâtiment abritant le treuil principal, la fondation en béton du treuil de production a été coulée. La structure en acier et le revêtement extérieur du bâtiment abritant le bureau principal et les services ont été complétés au cours du trimestre et les travaux se sont déplacés à l'intérieur en vue de l'installation mécanique et électrique. La construction du bâtiment abritant le bureau principal devrait être finalisée d'ici au premier trimestre de 2026.

Mise à jour des activités d'exploration

Agnico Eagle a annoncé qu'à Odyssey, le forage d'exploration s'était accentué au cours du premier trimestre de 2025. Treize foreuses souterraines et quatorze foreuses en surface ont foré, au total, 53 376 mètres ciblant les extensions vers l'est et en profondeur du gisement East Gouldie, de la nouvelle zone Eclipse et certaines parties du gisement Odyssey près du puits Odyssey. L'exploration régionale a continué de vérifier plusieurs cibles le long des 16 kilomètres de terrains détenus autour de la mine.

Les travaux de forage ciblant l'extension inférieure vers l'est du gisement East Gouldie en bordure de l'enveloppe minéralisée actuelle ont livré des résultats probants, par exemple dans le sondage MEX24-322WAZ qui a obtenu une teneur de 5,3 g/t Au sur 27,4 mètres à 1 840 mètres de profondeur, incluant 9,9 g/t Au sur 8,5 mètres à 1 842 mètres de profondeur, et le sondage MEX24-322WA qui a recoupé un intervalle titrant 6,6 g/t Au sur 17,7 mètres à 1 886 mètres de profondeur. Un suivi par forage, à un espacement de forage de 300 mètres, est en cours afin de mieux évaluer le potentiel vers l'est du gisement, entre environ 1 700 mètres et 2 000 mètres de profondeur.

Le programme de forage investiguait également la jonction interprétée en profondeur entre l'enveloppe minéralisée d'East Gouldie et la faille Sladen, dans un secteur qui a été nommé la structure Keel; le sondage UGEG-075-038 a recoupé un intervalle à 2,2 g/t Au sur 58,2 mètres à 1 948 mètres de profondeur au sein de la structure Keel, incluant 3,2 g/t Au sur 21,7 mètres à 1 976 mètres de profondeur, soit environ 200 mètres sous la profondeur maximale actuellement planifiée pour le puits Odyssey. D'autres travaux de forage sont en cours afin de continuer à tester la continuité nord-sud et est-ouest de la structure Keel.

Des travaux de suivi par forage ciblant la zone Eclipse nouvellement découverte et subparallèle située de 50 à 100 mètres au nord de la partie est du corridor minéralisé East Gouldie, qui s'étend d'environ 1 200 mètres à 1 900 mètres sous la surface, ont livré d'excellents résultats dans le sondage MEX24-325Z qui a recoupé un intervalle titrant 3,7 g/t Au sur 59,7 mètres à 1 413 mètres de profondeur, incluant 6,3 g/t Au sur 6,0 mètres à 1 384 mètres de profondeur et 7,8 g/t Au sur 7,8 mètres à 1 398 mètres de profondeur.

Le forage de conversion souterrain dans l'extension supérieure vers l'est du gisement East Gouldie a livré, comme meilleur résultat, un intervalle de 3,7 g/t Au sur 17,3 mètres à 766 mètres de profondeur dans le sondage UGEG-071-009. Agnico Eagle est d'avis que ce secteur pourrait potentiellement ajouter des ressources minérales indiquées et possiblement même des réserves minérales à East Gouldie d'ici la fin de l'année.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 13 février 2025, Agnico Eagle a annoncé que les succès remportés en exploration au courant de la dernière année avaient permis de repousser les limites des ressources minérales présumées d'East Gouldie latéralement vers l'ouest et vers l'est. Les travaux de forage au diamant se poursuivront en 2025 avec plus de 20 foreuses actives en surface et sous terre, afin de mieux évaluer le plein potentiel du secteur de la mine Odyssey et de l'ensemble du portefeuille de propriétés à Canadian Malartic. Les ressources minérales présumées ont grimpé de 37 % (1,2 million d'onces d'or) d'une année à l'autre au gisement East Gouldie et s'élèvent maintenant à 4,6 millions d'onces d'or (61,2 millions de tonnes à une teneur de 2,32 g/t Au). La mine Odyssey englobe actuellement un total de 5,55 millions d'onces d'or en réserves minérales prouvées et probables (52,6 millions de tonnes à une teneur de 3,28 g/t Au), 3,2 millions d'onces d'or en ressources minérales mesurées et indiquées (52,9 millions de tonnes à une teneur de 1,90 g/t Au) et 9,7 millions d'onces d'or en ressources minérales présumées (138,8 millions de tonnes à une teneur de 2,18 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 13 février 2025 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter And Full Year 2024 Results - Record Annual Gold Production And Free Cash Flow; Balance Sheet Strengthened By Further Debt Reduction; Updated Three-Year Guidance* », le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 13 février 2025 intitulé « *Agnico Eagle Provides An Update On 2024 Exploration Results And 2025 Exploration Plans - Mineral Reserves Increase 1% Year-Over-Year To 54.3 Moz; Updated Mineral Reserves Of 2.8 Moz Declared At Upper Beaver; Inferred Mineral Resources Increase 9%* », et le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 24 avril 2025 intitulé « *Agnico Eagle Reports First Quarter 2025 Results – Strong Quarterly Operational and Financial Performance; Balance Sheet Further Strengthened by Strong Free Cash Flow Generation; 16th Annual Sustainability Report Released* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili. La mine est détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »). En vertu de l'entente du flux, Osisko Bermuda recevra de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de la mine Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (6,6 millions d'onces avaient été livrées au 31 mars 2025), après quoi le pourcentage du flux sera réduit à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à Osisko Bermuda.

Prévisions pour 2025

Le 20 janvier 2025, Capstone a annoncé que, selon les prévisions, la production de cuivre à Mantos Blancos augmentera en 2025 (43 000 à 51 000 tonnes du secteur des sulfures et 6 000 à 8 000 tonnes du secteur des cathodes) en raison du débit de traitement plus élevé à l'usine. La production sera surpondérée au deuxième semestre de l'année en raison d'un débit de traitement plus élevé puisqu'un arrêt d'entretien planifié est prévu au premier trimestre de 2025. Osisko reçoit les livraisons issues de la production à Mantos Blancos avec un décalage de deux mois.

Mise à jour des activités

Le 1er mai 2025, Capstone a annoncé une production de 13 846 tonnes de cuivre à Mantos Blancos au premier trimestre de 2025, soit 26 % de plus qu'au premier trimestre de 2024. La production de cuivre accrue est attribuable au débit de traitement plus élevé à l'usine de traitement du minerai sulfuré découlant de la montée en puissance du concentrateur en 2024 et des teneurs plus élevées du minerai sulfuré en raison de la séquence d'exploitation minière. Depuis l'installation de nouveaux équipements dans l'aire de manutention des résidus miniers au troisième trimestre de 2024, les opérations de traitement de minerai sulfuré à Mantos Blancos ont dépassé la capacité nominale de l'usine en novembre (moyenne de 20 271 t/j), en décembre (moyenne de 20 007 t/j), en janvier (moyenne de 20 628 t/j) et en mars (moyenne de 20 005 t/j). Les opérations en février (moyenne de 16 540 t/j) ont été affectées par un arrêt planifié pour l'entretien et par la panne de courant qui a touché le Chili en entier.

Depuis quelques mois, les teneurs en argent sont plus basses que prévu. La direction de Capstone a indiqué qu'il s'agissait d'un problème isolé et que la teneur devrait rebondir, comme en témoignent les résultats préliminaires du deuxième trimestre observés par la direction.

Capstone évalue actuellement la prochaine phase de croissance pour Mantos Blancos, en analysant le potentiel d'accroître le débit de traitement du concentrateur jusqu'à au moins 27 000 t/j et d'augmenter la production de cathodes de l'usine SX-EW sous-utilisée. L'expansion du concentrateur traitant le minerai sulfuré devrait se faire en utilisant les équipements de traitement existants qui sont inutilisés ou sous-utilisés, par exemple les deux broyeurs à boulets qui sont à l'arrêt, ainsi que de l'équipement supplémentaire pour ce qui est de la filtration du concentré, de l'épaississement et de la filtration des résidus miniers. L'étude sur la phase II à Mantos Blancos est attendue vers la fin de 2025.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Capstone du 20 janvier 2025, intitulé « *Capstone Copper Provides 2024 Production Results and Provides 2025 Guidance* » et le communiqué de presse de Capstone du 1er mai 2025, intitulé « *Capstone Copper Reports First Quarter 2025 Results* », tous deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Eagle Gold

Osisko est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch au centre du Yukon (Canada), où se trouve la mine Eagle Gold, s'appliquant à tous les métaux jusqu'à ce que 97 500 onces d'or aient été livrées à Osisko, et de 3 % NSR par la suite. En date du 31 décembre 2024, un total de 32 667 onces d'or avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Rupture des installations de lixiviation en tas

Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé qu'une rupture des installations de lixiviation en tas avait eu lieu à la mine Eagle Gold. Les opérations ont été suspendues pendant que l'équipe d'exploitation sur le site, la direction et les représentants du gouvernement du Yukon continuaient à évaluer la situation et à recueillir des informations. Victoria a confirmé que certaines infrastructures avaient été endommagées et qu'une portion de l'effondrement avait franchi les structures de retenue. Par la suite, le 4 juillet 2024, Victoria a annoncé avoir reçu des avis de défaut de la part de ses créanciers en vertu de la convention de crédit datée du 18 décembre 2020. Un évènement de défaut en vertu de l'entente de redevances Eagle Gold datée du 13 avril 2018 a aussi été déclenché et, par conséquent, Osisko a transmis un avis de défaut à Victoria le 4 juillet 2024. Le 12 juillet 2024 et 30 juillet 2024, Victoria a annoncé qu'il n'y avait aucune garantie que la société disposerait des ressources financières nécessaires pour réparer les dommages aux équipements et aux installations, remédier aux impacts que l'incident a entraînés ou redémarrer la production.

Le 14 août 2024, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a nommé PricewaterhouseCoopers Inc. en tant que séquestre et gestionnaire, à la demande du gouvernement du Yukon et sous la supervision de la cour, de tous les actifs, entreprises et propriétés de Victoria, lesquelles propriétés comprennent, mais ne se limitent pas, à la mine Eagle Gold. Une copie de l'ordonnance de nomination (l'« ordonnance de nomination ») est disponible le site Web du séquestre qu'indiqué ci-dessous.

Une commission d'enquête indépendante (« CEI ») a été mise sur pied pour identifier les causes de la rupture en effectuant un examen indépendant de la conception, de la construction, du fonctionnement, de l'entretien et du suivi des installations de lixiviation en tas. La CEI établira la chronologie des évènements et émettra des conclusions à savoir pourquoi la rupture a eu lieu et quels facteurs ont pu y contribuer. Le rapport sera rendu public et pourrait éclairer les exigences ou les conditions qui pourraient être imposées dans le cadre d'un futur redémarrage éventuel de la mine Eagle Gold. Le rapport du séquestre datant de novembre 2024 indiquait que la CEI fournira un rapport au séquestre, à la Première Nation Na-cho Nyak Dun et au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'ici au 15 juin 2025.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 24 juin 2024 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Heap Leach Pad Incident* », le communiqué de Victoria du 4 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold Provides Update on Eagle Gold Mine Incident* », le communiqué de Victoria du 12 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on Eagle Gold Mine* » et le communiqué de Victoria daté du 30 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on HLF Incident Management* », tous déposés sur www.sedarplus.ca, et consulter le site Web du séquestre: www.pwc.com/ca/victoriagold.

Redevance Éléonore (Dhilmar Ltd)

Osisko détient une redevance variable de 1,8 % à 3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore (« Éléonore ») située dans la province du Québec et exploitée par Dhilmar Ltd (« Dhilmar »). Dhilmar a acquis Éléonore de Newmont Corporation (« Newmont ») au premier trimestre de 2025 pour une contrepartie de 795 millions de dollars en espèces. Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Mise à jour des activités

Le 20 février 2025, Newmont a annoncé une production à Éléonore de 69 000 onces d'or au quatrième trimestre de 2024 pour un total de 240 000 onces d'or en 2024, comparativement à 232 000 onces d'or en 2023.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 20 février 2025, Newmont a fait état de réserves minérales prouvées et probables à Éléonore comprenant 10,1 millions de tonnes à une teneur de 5,05 g/t Au pour 1,6 million d'onces d'or au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 7 %, déduction faite de l'épuisement.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Newmont du 20 février 2025 intitulé « *Newmont Reports Fourth Quarter and Full Year 2024 Results; Provides Full Year 2025 Guidance* » et le communiqué de presse de Newmont du 25 novembre 2024 intitulé « Newmont Reports 2024 Mineral Reserves of 134.1 Million Gold Ounces and 13.5 Million Tonnes of Copper », tous deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine du Nord. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe. Le droit d'Osisko Bermuda en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 $ par once d'argent affiné livrée (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement en fonction de l'inflation à partir de 2017 (6,545 $ par once en 2025).

Prévisions pour 2025

Il est prévu, pour 2025 à Sasa, d'extraire et de traiter entre 790 000 et 810 000 tonnes de minerai, tandis que la production de métaux en concentré est estimée entre 19 000 et 21 000 tonnes de zinc et entre 27 000 et 29 000 tonnes de plomb.

Mise à jour des activités

Le 8 avril 2025, Central Asia a déclaré des ventes de 105 453 onces d'argent payable à Osisko pour le premier trimestre de 2025.

Durant le premier trimestre de 2025, Sasa a continué de placer du remblai en pâte dans les chantiers de production par coupe et remblai des niveaux 800 mètres et 750 mètres. L'abattage par longs trous avec remblai s'est aussi poursuivi et d'autres chantiers suivront tout au long de l'année 2025. Tout comme en 2024, les vides excavés antérieurement ont été remblayés durant le premier trimestre de 2025 afin d'assurer la stabilité des sols nécessaire pour les activités minières actuelles et futures, tout en permettant d'entreposer, de manière permanente sous terre, une proportion importante des résidus miniers de Sasa.

La construction de l'usine de résidus empilés à sec est terminée. L'usine a produit son premier gâteau filtré, lequel a été placé dans le secteur prévu à cet effet dans le cadre du processus de mise en service, à l'intérieur des limites de l'aménagement d'empilement à sec des résidus miniers. L'expansion de l'aménagement se poursuivra pendant le reste de l'année 2025.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 8 avril 2025, intitulé « *Q1 2025 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

Redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (toutes les réserves et les ressources minérales actuelles à Island Gold sont couvertes par les redevances), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada.

Prévisions pour 2025

Le 13 janvier 2025, Alamos a publié ses prévisions pour 2025 pour le district Island Gold, qui inclut les mines Island Gold et Magino, de 275 000 à 300 000 onces d'or. Alamos a annoncé, dans ses prévisions pour la mine Island Gold en 2025, une fourchette de 1 200 à 1 400 t/j de tonnage traité et une teneur traitée entre 10 et 13 g/t Au, sans toutefois préciser de fourchette pour la quantité d'or produit. Osisko ne détient pas de redevance sur la production à venir de la mine Magino à brève échéance.

Mise à jour des activités

Le 30 avril 2025, Alamos a annoncé une production d'or pour le district Island Gold de 59 200 onces d'or pour le premier trimestre, comparativement à 33 400 onces d'or au premier trimestre de 2024. L'augmentation de 77 % comparativement à la même période de l'année précédente reflète l'inclusion de la mine Magino (Osisko ne détient aucun droit de redevance visant le secteur actuellement en production à Magino), acquise en juillet 2024, ainsi qu'une augmentation des tonnes et des teneurs traitées en provenance d'Island Gold. À Island Gold, le taux moyen d'extraction minière souterraine était de 1 225 t/j au premier trimestre, soit dans les niveaux prévus; la teneur moyenne extraite était de 11,50 g/t Au au premier trimestre, soit 9 % de plus qu'à la même période de l'année précédente mais conforme aux prévisions pour l'année. Le débit de traitement moyen à l'usine s'est établi à 1 212 t/j et la récupération moyenne à l'usinage était de 98 % durant le premier trimestre, ce qui était également conforme aux niveaux prévus.

Mise à jour sur la phase d'expansion 3+ à Island Gold

En 2022, Alamos a annoncé la phase d'expansion 3+ à Island Gold, qui passera le taux actuel de la mine de 1 200 t/j à 2 400 t/j et qui impliquera différents investissements en infrastructures. Cela comprendra notamment l'installation d'un puits, une usine de remblai en pâte, ainsi qu'une accélération du développement pour soutenir les taux d'extraction minière plus élevés. Après avoir mené à terme cette expansion en 2026, les opérations minières passeront du transport par camion du minerai et du stérile par la rampe, à la remontée de minerai et de stérile en surface par l'entremise des nouvelles infrastructures du puits, ce qui permettra d'augmenter la production et de réduire les coûts de manière significative.

Le 4 septembre 2024, Island Gold a annoncé une mise à jour à propos de la phase d'expansion 3+. Au 31 mars 2025, 75 % du capital initial total avait été dépensé et engagé dans le projet. La phase d'expansion 3+ se poursuit en respect de l'échéancier en vue d'être achevée au premier semestre de 2026.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 18 février 2025, Alamos a annoncé que les réserves et les ressources minérales avaient augmenté de 9 % au 31 décembre 2024, incluant une augmentation des réserves minérales de 32 % pour s'établir à 2,3 millions d'onces, avec une augmentation de 11 % des teneurs (6,2 millions de tonnes à une teneur de 11,4 g/t Au), bénéficiant d'ajouts à des teneurs nettement plus élevées le long de la structure principale, ainsi qu'une augmentation des ressources minérales mesurées et indiquées, qui s'élevaient à 601 000 onces (2,1 millions de tonnes à une teneur de 8,76 g/t Au), tandis que les ressources minérales présumées s'élevaient à 3,8 millions d'onces (7,1 millions de tonnes à une teneur de 16,52 g/t Au).

L'augmentation des réserves minérales à Island Gold, déduction faite de l'épuisement, marque la 12^{e} année consécutive de croissance. Les teneurs ont aussi grimpé de 11 % pour s'établir à 11,40 g/t Au, ce qui est impressionnant compte tenu des teneurs plus élevées extraites en 2024, qui étaient en moyenne à 12,47 g/t Au. L'augmentation découle d'ajouts à plus haute teneur le long de la structure principale (zones C/E1E), particulièrement dans les secteurs Island Main et East. La structure principale étant toujours ouverte latéralement ainsi qu'en profondeur, et avec plusieurs zones à haute teneur récemment définies dans les épontes supérieure et inférieure, ce taux de croissance à long terme devrait se poursuivre.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 18 février 2025, Alamos a annoncé qu'un montant total de 27 millions de dollars est affecté au budget d'exploration pour le district d'Island Gold en 2025, en hausse par rapport aux 20 millions de dollars dépensés en 2024. Le programme d'exploration tirera parti du succès obtenu en 2024, avec le prolongement de la minéralisation à haute teneur en or sur l'ensemble du gisement Island Gold ainsi que dans les multiples structures dans les épontes supérieure et inférieure.

Au total, 41 500 mètres de forage souterrain sont prévus en 2025, dans le but de définir de nouvelles ressources et réserves minérales à proximité des horizons et des infrastructures de production existantes. Cela inclut du forage sur toute l'étendue latérale du gisement principal à Island Gold (zones E1E et C), ainsi que dans un nombre grandissant de zones nouvellement définies au sein des épontes supérieure et inférieure.

De plus, 18 000 mètres de forage d'exploration en surface ont été prévus, ciblant le secteur entre les gisements Island Gold et Magino ainsi que l'extension en profondeur dans l'axe de plongée du gisement Island Gold à plus de 1 500 mètres de profondeur. Les dépenses en capital de maintien comprennent 30 800 mètres de forage de délimitation souterrain qui ont été planifiés en vue de convertir l'important inventaire de ressources minérales en réserves minérales.

Des travaux de forage seront aussi effectués sur la cible Island Gold North Shear, ainsi qu'à l'est et dans les extensions latérales de la mine Island Gold afin de tester le prolongement de la zone E1E. Les travaux de terrain prévus en 2025 comprendront de l'échantillonnage de tills, de la cartographie géologique, de la prospection et de l'excavation de tranchées sur plusieurs cibles régionales. Un projet de compilation exhaustive des données se poursuivra aussi en 2025 sur l'ensemble de la vaste position de terrain de 60 000 hectares afin de soutenir le ciblage d'exploration à l'avenir.

Le 30 avril 2025, Alamos a annoncé que durant le premier trimestre à Island Gold, 8 504 mètres de forage d'exploration souterrain avaient été complétés en 32 sondages, ainsi que 3 492 mètres de forage en surface en six sondages. De plus, 7 416 mètres de forage de délimitation souterrain ont été complétés en 26 sondages, essentiellement du forage intercalaire visant à convertir des ressources minérales en réserves minérales. Un total de 72 mètres de développement de galeries d'exploration souterraines a aussi été complété durant le premier trimestre.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 13 janvier 2024 intitulé « *Alamos Gold Continues to Define High-Grade Mineralization Across the Island Gold Deposit; Ongoing Success Expected to Drive Additional Growth in Mineral Reserves and Resources* », le communiqué de presse d'Alamos du 18 février 2025 intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2024* » et le communiqué de presse d'Alamos du 30 avril 2025 intitulé « *Alamos Gold Reports First Quarter 2025 Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux CSA (MAC Copper Limited)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, détient un flux argentifère et un flux cuprifère pour la mine de cuivre CSA exploitée par MAC Copper Limited (« MAC Copper »). Osisko Bermuda achètera de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine et effectuera des paiements en espèces en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. Osisko Bermuda aura également le droit d'acheter du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'au 5e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2023), puis 4,875 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées, et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par CSA sur la durée de vie résiduelle de la mine. Osisko Bermuda effectuera des paiements en continu, pour le cuivre affiné livré, équivalant à 4 % du cours du cuivre au moment de la livraison. Au 5e anniversaire de la date de clôture, MAC Copper aura l'option d'exercer certains droits de réduction du flux cuprifère en effectuant un paiement unique en espèces en faveur d'Osisko Bermuda de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars.

En juillet 2023, Osisko Bermuda recevait sa première livraison d'argent. La première livraison de cuivre en vertu du flux cuprifère CSA a eu lieu dans la première semaine de juillet 2024. En date du 31 mars 2025, un total de 972 tonnes de cuivre avait été livré à Osisko Bermuda en vertu de l'entente de flux.

Prévisions – 2024 à 2026

Le 24 février 2025, MAC Copper a maintenu ses prévisions de production pour les deux prochaines années, qui avaient initialement été publiées le 22 juillet 2024. La production de cuivre devrait se situer dans la fourchette entre 43 000 et 48 000 tonnes en 2025, et entre 48 000 et 53 000 tonnes en 2026. Ces prévisions de production sur deux ans sont principalement basées sur les réserves minérales, mais tiennent aussi compte de ressources minérales mesurées et indiquées (au 31 décembre 2024). Puisque tous les gisements sont ouverts et qu'un vaste programme de forage est en cours, MAC Copper estime qu'il est probable que des changements surviendront au cours de la période visée, à mesure que le plan global de la société visant à continuer d'améliorer ses opérations minières et sa production évoluera.

La mine de cuivre CSA est, de façon générale, à haute teneur mais un petit nombre de chantiers à très haute teneur (plus de 8 % de cuivre) forment une part disproportionnée de la production annuelle. La séquence d'exploitation de ces derniers peut avoir un impact significatif sur la production d'un mois à l'autre et, en tenant compte également des orages et des pannes de courant qui surviennent typiquement durant la saison estivale, les trimestres se terminant en mars sont généralement les trimestres les plus faibles de l'année. Cette tendance se poursuit en 2025 et la société s'attend à ce que la production pour le trimestre se terminant en mars 2025 soit inférieure à celle du trimestre précédent et la plus faible des trimestres de 2025, tout comme ce qui a été observé en 2024.

Mise à jour des activités

Le 29 avril 2025, MAC Copper a annoncé une production de cuivre trimestrielle de 8 644 tonnes à la mine CSA, comparativement à 8 786 tonnes au premier trimestre de 2024. La direction a noté que les trimestres se terminant en mars sont toujours les trimestres où la production saisonnière est la plus faible à la mine de cuivre CSA et c'est ce qui a été observé à nouveau en 2025. La production du premier trimestre faisait suite à un trimestre très solide terminé en décembre 2024 et MAC Copper s'attend à voir ses taux de production remonter à nouveau au courant de l'année, comme cela a été le cas en 2024. La production de cuivre est tributaire d'un petit nombre de chantiers à fort tonnage et à haute teneur, et du moment où ces derniers sont intégrés dans la séquence d'exploitation pour l'année. Par conséquent, la production de cuivre au premier trimestre de 2025 affichait une baisse de 24 % à une teneur de 4,1 % Cu, en raison d'un chantier à plus haute teneur qui n'a été accédé que dans la deuxième moitié du mois de mars.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 24 février 2025, MAC Copper a noté que de la minéralisation significative avait été identifiée dans les parties supérieures de la mine de cuivre CSA (au-dessus du niveau situé à 900 mètres sous la surface) et était auparavant considérée comme une série de gîtes (incluant QTSS Upper) et de niveaux. Afin d'identifier ce secteur en tant qu'opération distincte, la société réfère à toute la minéralisation se trouvant au-dessus du niveau situé à 900 mètres sous la surface comme étant la « mine Merrin ».

MAC Copper est désormais en mesure de citer des ressources minérales présumées pour une partie de la minéralisation connue en zinc dans ce secteur. De plus, il y a une minéralisation substantielle en cuivre qui n'est actuellement pas définie dans un format pouvant être cité comme des ressources minérales, mais pour laquelle MAC Copper dispose de suffisamment d'information et de confiance pour entreprendre la planification minière en vue d'extraire du zinc et du cuivre dans la mine Merrin.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 24 février 2025, MAC Copper a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de 2024, incluant :

- Une révision de la durée de vie de la mine à 12 ans sur la base des réserves minérales uniquement;
- Des réserves minérales de 545 000 tonnes de cuivre et 6,8 millions d'onces d'argent (15,9 millions de tonnes à des teneurs de 3,4 % Cu et 13,3 g/t Ag);
- Des ressources minérales mesurées et indiquées de 286 000 tonnes de cuivre et 3 millions d'onces d'argent (5,6 millions de tonnes à des teneurs de 5,1 % Cu et 16,7 g/t Ag);
- Des ressources minérales présumées de 178 000 tonnes de cuivre et 3,9 millions d'onces d'argent (5,4 millions de tonnes à des teneurs de 3,3 % Cu et 22 g/t Ag); et
- Les réserves minérales de 2024 ne s'étendent que jusqu'à 70 mètres à la verticale sous la position actuelle de la rampe, ce qui ne nécessite qu'un développement annuel minime.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de MAC Copper du 24 février 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces 2024 Resource and Reserve Statement and Production Guidance* » et le communiqué de presse de MAC Copper du 29 avril 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces March 2025 Quarterly Report* », tous deux déposés au www.sec.gov/edgar.

Redevance Ermitaño (First Majestic Silver Corp.)

Osisko est titulaire d'une redevance de 2 % NSR sur la mine souterraine d'or et d'argent Ermitaño (« Ermitaño ») exploitée par First Majestic Silver Corp. (« First Majestic ») et située dans l'état du Sonora au Mexique. Le traitement du minerai d'Ermitaño à l'usine de traitement Santa Elena a débuté en décembre 2021.

Prévisions pour 2025

Le 13 février 2025, First Majestic a publié ses prévisions pour Santa Elena, soit entre 1,6 million et 1,8 million d'onces d'argent et entre 71 000 et 79 000 onces d'or. Cette production devrait exclusivement être issue de minerai couvert par la redevance détenue par Osisko.

Mise à jour des activités

Le 9 avril 2025, First Majestic a annoncé une production de 339 784 onces d'argent et 21 408 onces d'or au premier trimestre de 2025 à Ermitaño. L'usine a traité 270 203 tonnes de minerai, soit 20 % de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente, avec des teneurs d'alimentation moyennes en argent et en or de 58 g/t Ag et 2,59 g/t Au, respectivement. Les taux de récupération de l'argent et de l'or au cours du trimestre ont été en moyenne de 68 % et 95 %, respectivement, conformes aux taux de 69 % et 95 % de la période correspondante de l'exercice précédent. Durant le trimestre, sept foreuses, soit cinq foreuses en surface et deux foreuses souterraines, ont complété 16 809 mètres de forage sur la propriété.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 30 juillet 2024, First Majestic a annoncé la découverte d'un nouveau système filonien significatif, minéralisé en or et en argent, sur sa propriété Santa Elena. Cette nouvelle découverte à haute teneur, le système filonien Navidad (« Navidad »), a été faite en profondeur à proximité de la mine en production Ermitaño de la société et se trouve à l'intérieur des limites des redevances d'Osisko. Il s'agit de la découverte la plus prometteuse à survenir sur la propriété Santa Elena depuis la découverte d'Ermitaño en 2016.

Le 4 février 2025, First Majestic a publié de nouveaux résultats pour la découverte Navidad. Les travaux de forage réalisés au deuxième semestre de 2024 ont permis d'augmenter sensiblement l'étendue de la minéralisation en or et en argent découverte sur la cible Navidad, et des essais métallurgiques de la minéralisation ont révélé que la récupération de l'or et de l'argent était excellente. En tout, 20 809 mètres de forage ont été complétés dans 17 nouveaux sondages, permettant de définir une importante minéralisation composée de deux veines de quartz épithermales contenant de la minéralisation à haute teneur en or et en argent, soit les veines Navidad et Winter. La minéralisation en or et en argent identifiée jusqu'à maintenant s'étend sur plus de 1 000 mètres latéralement par 300 mètres dans l'axe de pendage, et l'épaisseur réelle moyenne de la minéralisation serait entre 2,8 mètres et 4,4 mètres. Une première estimation de ressources minérales a été publiée le 31 mars 2025 (voir ci-dessous). En 2025, d'autres travaux de forage sont prévus à partir de la surface, afin de continuer à tester l'expansion potentielle de Navidad, qui reste ouverte dans plusieurs directions. Du forage d'expansion, intercalaire et de définition des ressources sera également effectué à l'aide de plusieurs nouvelles stations de forage souterraines construites à partir de la mine Ermitaño.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 31 mars 2025, First Majestic a publié une mise à jour de ses estimations de réserves minérales et de ressources minérales de 2024 pour la mine souterraine Ermitaño. À Ermitaño, les réserves minérales prouvées ont été estimées à 2,2 onces d'argent et 93 000 onces d'or (797 000 tonnes à des teneurs de 85 g/t Ag et 3,65 g/t Au) et les réserves minérales probables ont été estimées à 2,5 millions d'onces d'argent et 105 000 onces d'or (2,0 millions de tonnes à des teneurs de 38 g/t Ag et 1,61 g/t Au).

La découverte Navidad à Santa Elena a ajouté 2,3 millions de tonnes de ressources minérales présumées contenant 5,9 millions d'onces d'argent et 249 000 onces d'or avec des teneurs en métal de 81 g/t Ag et 3,42 g/t Au, respectivement. À ce jour, seule une partie du réseau filonien nouvellement délimité a été classée dans l'estimation des ressources, et il reste un important potentiel de croissance à réaliser en procédant à des forages supplémentaires.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de First Majestic du 30 juillet 2024 intitulé « *First Majestic Announces New High-Grade Gold and Silver Discovery at Santa Elena* », le communiqué de presse de First Majestic du 4 février 2025 intitulé « *First Majestic Reports Exploration Success for Navidad at Santa Elena* », le communiqué de presse de First Majestic du 13 février 2025 intitulé « *First Majestic Announces 2025 Production and Cost Guidance and Announces Conference Call Details* », le communiqué de presse de First Majestic du 31 mars 2025 intitulé « *First Majestic Announces 2024 Mineral Reserve and Mineral Resource Estimates* » et le communiqué de presse de First Majestic du 9 avril 2025 intitulé « *First Majestic Produces 7.7 Million AgEq Ounces in Q1 2025 Including a Record 3.7 Million Silver Ounces* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Prévisions pour 2025

Le 31 mars 2025, SSR Mining a présenté ses prévisions annuelles pour 2025 de produire 70 000 à 80 000 onces d'or.

La production à Seabee devrait être la plus forte au premier trimestre de l'année, reflétant le traitement du minerai provenant d'un chantier à plus haute teneur auquel SSR Mining a initialement accédé au quatrième trimestre de 2024. Pour le reste de l'année 2025, les teneurs devraient refléter la teneur des réserves minérales de Seabee et se situer en moyenne entre 5,0 et 5,5 g/t Au, et les débits de l'usine de traitement devraient se situer en moyenne entre 1 300 et 1 350 t/j.

Mise à jour des activités

Le 6 mai 2025, SSR Mining a annoncé une production de 26 001 onces d'or à Seabee au premier trimestre de 2025, comparativement à 23 773 onces au premier trimestre de 2024. Les teneurs traitées au premier trimestre de 2025, à 9,00 g/t Au, sont le résultat de la réconciliation positive des teneurs qui s'est poursuivie à Santoy 9.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 31 mars 2025, SSR Mining a annoncé que les dépenses d'exploration et de développement des ressources à Seabee étaient estimées à 16,0 millions de dollars et avaient comme objectif principal de définir un premier inventaire de réserves minérales sur les cibles Porky. D'autres travaux de forage seront aussi effectués dans la zone Gap Hangingwall afin d'évaluer de potentielles extensions des réserves minérales existantes et de la durée d'exploitation à Seabee. Les travaux d'exploration de niveau plus précoce se poursuivent également sur l'ensemble de la grande propriété Seabee, incluant la cartographie et l'échantillonnage de nouveaux affleurements créés par les feux de forêt de 2024 sur un certain nombre de cibles régionales.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 18 février 2025, SSR Mining a publié une mise à jour de ses réserves minérales, lesquelles sont restées relativement stables avec une diminution de 9 % des onces de réserves. Les réserves minérales prouvées comprennent 0,335 million de tonnes à 6,11 g/t Au pour 66 000 onces d'or tandis que les réserves minérales prouvées comprennent 1,466 million de tonnes à 5,16 g/t Au pour 243 000 onces d'or. Cette estimation exclut les ressources indiquées de 2,15 millions de tonnes à une teneur de 5,1 g/t Au pour 352 000 onces d'or et les ressources présumées de 1,464 million de tonnes à une teneur de 4,37 g/t Au pour 206 000 onces d'or.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, SSR a foré 220 sondages totalisant 70 318 mètres de forage sur le gîte Porky West. Ces travaux de forage avaient comme objectif principal d'agrandir l'empreinte de la minéralisation. Les ressources minérales à Porky West restent ouvertes en profondeur et latéralement. Un plan d'exploration est en place pour agrandir l'empreinte des ressources minérales et poursuivre les forages intercalaires en 2025. Le projet Seabee est en exploitation continue depuis 30 ans et a fait ses preuves en ce qui concerne le remplacement des réserves minérales, et SSR s'attend à ce que la situation se maintienne.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 18 février 2025 intitulé « *SSR Mining Reports Fourth Quarter and Full-Year 2024 Results* », le communiqué de presse de SSR Mining du 31 mars 2025 intitulé « *SSR Mining Provides 2025 Operating Guidance* » et le communiqué de presse de SSR Mining du 6 mai 2025 intitulé « *SSR Mining Reports First Quarter Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca, ainsi que le formulaire 10-K de SSR Mining déposé sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko est titulaire d'un flux argentifère se rapportant à la production de la mine de cuivre Gibraltar, exploitée par Taseko Mines Limited (« Taseko ») et située en Colombie-Britannique (Canada). Le flux a été modifié en juin 2023, en augmentant le pourcentage d'argent affiné devant être livré de 75 % à 87,5 % de la production d'argent payable, puis modifié à nouveau en décembre 2024, en augmentant le pourcentage d'argent affiné devant être livré à 100 % de la production d'argent payable, suivant l'acquisition par Taseko de l'intérêt résiduel de 12,5 % dans la coentreprise Gibraltar en mars 2024. De plus, Osisko et Taseko ont également prolongé le seuil de livraison d'argent par paliers afin qu'il coïncide avec la récente mise à jour de l'estimation des réserves minérales de Taseko pour Gibraltar. Lorsqu'un total de 6,8 millions d'onces d'argent aura été livré, l'argent raffiné à livrer sera réduit à 35 % de l'argent payable produit à Gibraltar par la suite. Aucun prix de transfert en espèces n'est payable par Osisko au moment de la livraison pour les onces d'argent livrées. En date du 31 mars 2025, un total de 1,5 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Prévisions pour 2025

Le 9 janvier 2025, Taseko a publié ses prévisions pour 2025. En raison de la disponibilité accrue de l'usine, la production en 2025 devrait s'établir entre 120 et 130 millions de livres de cuivre, ce qui représente une hausse substantielle par rapport à 2024. La production devrait être plus importante au deuxième semestre de l'année.

Le 1er mai 2025, Taseko a annoncé que des conditions de terrain difficiles au sommet du dernier recul des parois dans la fosse Connector ont entraîné une baisse de la productivité minière au cours des derniers mois, ce qui retardera la libération de minerai à plus haute teneur du deuxième trimestre au troisième trimestre. En conséquence, la production de cuivre pour 2025 devrait être inférieure d'environ 10 millions de livres (~8 %) par rapport aux prévisions antérieures.

Mise à jour des activités

Le 1er mai 2025, Taseko a annoncé une production de 20,0 millions de livres de cuivre au premier trimestre de 2025, comparativement à 29,7 millions de livres au premier trimestre de 2024. Le débit de traitement à l'usine a dépassé la capacité nominale au premier trimestre et les teneurs d'alimentation étaient conformes au plan. Toutefois, la production de cuivre au cours du trimestre a été affectée par des taux de récupération métallurgique inférieurs aux prévisions pour le minerai oxydé. Des teneurs et des récupérations nettement plus élevées sont attendues au deuxième semestre de l'année 2025 et en 2026.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 9 janvier 2025, intitulé « *Taseko Announces 2024 Production Results and Amendment to Gibraltar Silver Stream* » et le communiqué de presse de Taseko du 1er mai 2025, intitulé « *Taseko Reports First Quarter 2025 Earnings* », tous deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Lamaque (Eldorado Gold Corporation)

Osisko détient une redevance de 1 % NSR sur la mine d'or Lamaque, incluant le gisement Triangle présentement exploité et les gîtes prometteurs Ormaque, Plug nº4 et Parallel. Osisko détient également une redevance de 2,5 % NSR sur la propriété Bourlamaque. Le complexe Lamaque est exploité par Eldorado Gold Corporation (« Eldorado ») et est situé au Québec (Canada).

Prévisions pour 2025

Le 5 février 2025, Eldorado a publié ses prévisions de production pour 2025 au complexe Lamaque, soit 170 000 à 180 000 onces d'or, ce qui est inchangé par rapport à la fourchette de prévisions antérieure. En 2025, l'accent reste mis sur la poursuite du forage de conversion des ressources à Triangle et Ormaque et sur l'achèvement d'un deuxième échantillon en vrac.

Les dépenses en immobilisations de maintien devraient se situer entre 85 et 95 millions de dollars pour 2025 et inclure d'importants travaux de développement de la mine souterraine et du forage de conversion des ressources sur le gisement Triangle, où Eldorado cible la zone C8. Le capital de développement prévu est estimé entre 70 et 75 millions de dollars pour 2025 et comprend principalement le développement minier et l'infrastructure pour accéder au gisement Ormaque, la construction du bassin Nord, un nouveau bassin d'eau qui devrait permettre de prolonger la durée de vie du parc à résidus Sigma, et la construction de l'usine de remblai en pâte.

Mise à jour des activités

Le 1er mai 2025, Eldorado a annoncé une production au complexe Lamaque de 40 438 onces d'or, soit une baisse de 4 % par rapport aux 42 299 onces d'or produites au premier trimestre de 2024, principalement en raison d'une diminution des teneurs et de la récupération de l'or, partiellement compensée par un débit de traitement plus élevé. La teneur moyenne a diminué à 5,38 g/t Au au premier trimestre de 2025 comparativement à 5,81 g/t Au au premier trimestre de 2024. La production devrait augmenter au deuxième trimestre, des teneurs plus élevées étant attendues en raison de la séquence d'exploitation minière.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 27 janvier 2025, Eldorado a publié une mise à jour de ses réserves minérales et ses ressources minérales ainsi qu'un plan révisé sur la durée de vie de la mine pour la mine Lamaque. Les réserves minérales prouvées et probables comprennent 1,36 million de tonnes à 5,72 g/t Au et 3,62 millions de tonnes à 6,92 g/t Au respectivement, pour un total de 1,3 million d'onces d'or. Les ressources présumées comprennent 994 millions de tonnes à 8,04 g/t Au pour 2,6 millions d'onces. Le rapport technique mis à jour décrit un scénario basé sur les réserves avec une durée de vie de 8 ans pour la mine, produisant 1,2 million d'onces d'or, tandis que le scénario de l'évaluation économique préliminaire montre un potentiel de prolonger la durée de vie de la mine de 9 ans de plus, et d'ajouter 1,5 million d'onces à la production d'or. Le plan sur la durée de vie de la mine prévoit une production d'or annuelle moyenne d'environ 185 000 onces jusqu'en 2036, procurant une longue piste d'envol pour le complexe Lamaque. Avec le développement du gisement Ormaque, Eldorado ajoutera une deuxième mine souterraine au complexe Lamaque, qui procurera de la marge de manœuvre et de l'efficience opérationnelle en tirant parti de l'usine et des infrastructures existantes.

Eldorado continue d'évaluer les opportunités d'exploration sur l'ensemble du complexe Lamaque et sur la propriété Bourlamaque détenue à 100 % (contigüe au complexe Lamaque), ainsi que dans la région de l'Abitibi en général. Les activités d'exploration se poursuivront au complexe Lamaque, en misant d'abord sur le forage de conversion des ressources dans les zones Lower Triangle, Ormaque et Plug no4, et sur la vérification des extensions à Ormaque ainsi que sur d'autres cibles peu avancées situées à proximité des infrastructures du complexe Lamaque.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Eldorado du 27 janvier 2025 intitulé « *Eldorado Updates Lamaque Complex Technical Report; Demonstrating Significant Value and Potential to Extend Mine Life to 17 Years* », le communiqué de presse d'Eldorado du 5 février 2025 intitulé « *Eldorado Gold Provides Skouries Project Update; 2025 Detailed Company Production & Cost Guidance; Updated Three-Year Growth Profile; Conference Call Details* » et le communiqué de presse d'Eldorado du 1er mai 2025 intitulé « *Eldorado Gold Reports Solid First Quarter 2025 Financial and Operational Results; Skouries Progressing to Plan* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement des sociétés cotées en bourse impliquées dans l'industrie minière. Dans certains cas, Osisko peut investir dans des actions de sociétés en même temps qu'elle acquiert des redevances, des flux de métaux ou d'autres intérêts semblables, ou dans l'objectif d'améliorer sa capacité d'acquérir de futures redevances, flux de métaux ou intérêts semblables. Certaines positions de placement peuvent être considérées comme des entreprises associées en vertu des normes IFRS de comptabilité en raison de la participation détenue, des droits de nomination au conseil d'administration et/ou d'autres faits et circonstances.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la règlementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Au premier trimestre de 2025, Osisko a acquis des placements en capitaux propres totalisant 10,6 millions de dollars.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les billets et les bons de souscription) au 31 mars 2025 (en milliers de dollars) :

Placements	Valeur comptable [(i)]	Juste valeur [(ii)]
	$	$
Entreprises associées	40 086	49 619
Autres	66 153	66 153
	106 239	115 772

(i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément aux normes IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et coentreprises* et IFRS 9, *Instruments financiers*.
(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 mars 2025.

Principal placement dans une entreprise associée

Osisko Développement Corp.

Au 31 mars 2025, le principal placement de la Société dans une entreprise associée était Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »). Osisko Développement est une société d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada, le projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans l'état du Sonora au Mexique, et la propriété Tintic (« Tintic ») en Utah aux États-Unis d'Amérique. Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur Cariboo, un flux aurifère et argentifère de 15 % sur San Antonio et un flux de métaux de 2,5 % sur Tintic.

Le projet aurifère Cariboo contient des ressources minérales probables de 2,03 millions d'onces d'or (16,7 millions de tonnes à une teneur de 3,78 g/t Au), des ressources minérales mesurées et indiquées de 1,57 million d'onces d'or (14,7 millions de tonnes à une teneur de 3,33 g/t Au) et des ressources minérales présumées totalisant 1,71 million d'onces d'or (15,5 millions de tonnes à une teneur de 3,44 g/t Au).

Le 12 décembre 2024, Osisko Développement a annoncé l'octroi des permis environnementaux pour Cariboo en vertu du *Environmental Management Act*. Combinés aux permis miniers octroyés en vertu du BC Mines Act le 20 novembre 2024, ces approbations marquent l'aboutissement du processus d'obtention des principaux permis, solidifiant ainsi le statut de Cariboo comme étant prêt à aller de l'avant.

Le 28 mars 2025, Osisko Développement a fait état des progrès réalisés dans le cadre des activités d'échantillonnage en vrac et de développement souterrain en cours à Cariboo. Osisko Développement a maintenant terminé à 100 % le développement souterrain, totalisant environ 1 172 mètres, pour accéder au secteur ciblé pour l'échantillonnage en vrac envisagé dans la zone Lowhee du gisement. L'extraction, l'échantillonnage et l'analyse du matériel minéralisé de la zone cible sont actuellement en cours. Environ 7 400 tonnes de matériel ont été extraites à ce jour. Les longs délais de réception des résultats d'analyse ont repoussé l'achèvement du programme d'échantillonnage en vrac au deuxième trimestre de 2025. Une fois que toutes les informations seront disponibles, un processus de réconciliation sera entrepris pour comparer les résultats de l'échantillonnage en vrac avec les tonnes et les teneurs qui avaient été prédites.

Le 28 avril 2025, Osisko Développement a publié une étude de faisabilité optimisée conforme au Règlement 43-101, faisant état d'une production d'or annuelle moyenne d'environ 190 000 onces sur une durée d'exploitation de 10 ans, avec une valeur actualisée nette après impôt de 943 millions de dollars canadiens à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne hors endettement après impôt de 22,1 % à un prix de 2 400 $ par once d'or. En utilisant un prix de l'or au comptant de 3 300 $ par once d'or, la valeur actuelle nette après impôt, à un taux d'actualisation de 5 %, passe à 2,1 milliards de dollars canadiens, avec un taux de rendement interne hors endettement après impôt de 38,0 %.

Le 6 mai 2025, Osisko Développement a annoncé que son fonds de roulement au 31 mars 2025 ne sera pas suffisant pour répondre à ses obligations, engagements et dépenses prévues jusqu'à la période se terminant le 31 mars 2026. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour Osisko Développement. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir de nouveau financement, Osisko Développement pourrait être incapable de poursuivre ses activités.

Au 31 mars 2025, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires, correspondant à une participation de 24,4 % dans Osisko Développement (24,4 % au 31 décembre 2024). La Société exerce toujours une influence notable sur Osisko Développement en raison notamment de sa participation en capitaux propres et de ses droits de nomination au conseil d'administration et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics d'Osisko Développement disponibles sur www.sedarplus.ca et sur leur site Web (www.osiskodev.com).

Activités en matière de développement durable

À titre de fournisseur de capitaux, Osisko n'exerce pas de contrôle direct sur l'exploitation ou les activités de développement durable des sites miniers de ses partenaires miniers. Toutefois, la Société reconnaît qu'en soutenant des exploitants responsables, elle peut favoriser le développement durable par le biais de ses investissements.

En 2024, Osisko a été reconnue comme étant une organisation certifiée « *Great Place to Work® Canada* » pour la première fois. Cet accomplissement reflète sa détermination à favoriser un milieu de travail dynamique, stimulant et inclusif.

Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a continué de soutenir les communautés locales autour de son siège social et celles autour de ses partenaires miniers par le biais de différentes initiatives reposant sur trois piliers : l'éducation, le volet social/communautaire et les changements climatiques/l'environnement.

Au début de l'année 2025, Osisko a acheté et retiré des crédits de carbone certifiés « Gold Standard » par l'entremise de Key Carbon Ltd, qui finance et soutient des projets de réduction de carbone. Ces crédits de carbone ont compensé les émissions indirectes de portée 2 et de portée 3 associées au travail de bureau de la Société en 2024 (excluant les émissions financées).

Pour un bilan détaillé des initiatives d'Osisko en matière de développement durable, il y a lieu de consulter la cinquième édition du rapport de développement durable d'Osisko, intitulé *Une croissance responsable*, publié le 17 avril 2025 et disponible sur le site Web de la Société (www.osiskogr.com).

Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le tableau suivant présente les détails des dividendes déclarés par la Société pour le premier trimestre de 2025 et l'exercice terminé le 31 décembre 2024 :

Date de déclaration	Dividende par action	Date de fermeture des registres	Date de paiement	Total des dividendes
	$ CA			$
19 février 2025	0,065	31 mars 2025	15 avril 2025	8 475 000
20 février 2024	0,060	28 mars 2024	15 avril 2024	8 271 000
8 mai 2024	0,065	28 juin 2024	15 juillet 2024	8 843 000
6 août 2024	0,065	30 septembre 2024	15 octobre 2024	8 878 000
6 novembre 2024	0,065	31 décembre 2024	15 janvier 2025	8 673 000
Exercice 2024	0,255			34 665 000

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 mars 2025, les détenteurs de 19,3 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,9 million de dollars. Par conséquent, 43 289 actions ordinaires ont été émises le 15 avril 2025 à un escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2024, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 9 331 275 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2024 sont autorisés du 12 décembre 2024 jusqu'au 11 décembre 2025. Les achats quotidiens seront limités à 73 283 actions ordinaires, hormis les dispenses relatives aux achats en bloc.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2025, la Société n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le marché de l'or a continué d'afficher des gains importants en 2024 et les prix ont augmenté de 26 % pour atteindre 2 609 $ l'once à la fin de 2024. Au premier trimestre de 2025, le prix de l'or s'est établi en moyenne à 2 860 $ l'once, soit la moyenne trimestrielle la plus élevée jamais enregistrée en dollars nominaux et en augmentation de 7 % par rapport à la moyenne du quatrième trimestre de 2024. Le prix de l'or a clôturé le trimestre à 3 115 $ l'once, et a poursuivi sa tendance à la hausse au mois d'avril.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(par once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2025 – T1	3 115 $	2 633 $	2 860 $	3 115 $
2024	2 778	1 985	2 386	2 609
2023	2 078	1 811	1 941	2 078
2022	2 039	1 629	1 800	1 812
2021	1 943	1 684	1 799	1 820

Devise

Les taux de change pour le dollar canadien versus le dollar américain sont indiqués ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2025 – T1	0,7059	0,6848	0,6968	0,6956
2024	0,7510	0,6937	0,7302	0,6950
2023	0,7617	0,7207	0,7410	0,7561
2022	0,8031	0,7217	0,7692	0,7383
2021	0,8306	0,7727	0,7980	0,7888

Principales informations financières
(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action) (1)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	**2024**
	$	**$**
Produits	**54 916**	**45 047**
Coût des ventes	(1 619)	(1 359)
Épuisement	(7 744)	(8 546)
Bénéfice brut	**45 553**	**35 142**
Bénéfice d'exploitation	**38 515**	**29 587**
Bénéfice net	**25 640**	**11 169**
Bénéfice net par action de base et dilué	0,14	0,06
Total des actifs	1 388 729	1 444 017
Total de la dette à long terme	74 346	112 135
Flux de trésorerie d'exploitation	**46 079**	**37 362**
Dividende par action ordinaire ($ CA)	**0,065**	**0,060**
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation *(en milliers)*		
De base	186 979	185 761
Dilué	188 425	186 870
Prix moyen réalisé de l'or (par once vendue)	2 863	2 073

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Premier trimestre de 2025

- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 54,9 millions de dollars (45,0 millions de dollars au T1 2024);
- Bénéfice brut de 45,6 millions de dollars (35,1 millions de dollars au T1 2024;
- Bénéfice d'exploitation de 38,5 millions de dollars (29,6 millions de dollars au T1 2024);
- Bénéfice net de 25,6 millions de dollars ou 0,14 $ par action de base (11,2 millions de dollars ou 0,06 $ par action de base au T1 2024);
- Bénéfice ajusté[5] de 29,5 millions de dollars ou 0,16 $ par action de base (22,0 millions de dollars ou 0,12 $ par action de base au T1 2024); et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 46,1 millions de dollars (37,4 millions de dollars au T1 2024);

Les produits tirés de redevances et de flux ont augmenté à 54,9 millions de dollars au premier trimestre de 2025 comparativement à 45,0 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en raison des prix des métaux plus élevés, en partie contrebalancés par des livraisons inférieures en vertu des ententes de flux et de redevances principalement à la suite de la suspension des activités à la mine Eagle Gold en juin 2024.

Le bénéfice brut a atteint 45,6 millions de dollars au premier trimestre de 2025 comparativement à 35,1 millions de dollars au premier trimestre de 2024. Le coût des ventes a augmenté, en raison principalement des prix des métaux plus élevés, tandis que l'épuisement a diminué en raison d'une diminution des livraisons.

Les charges générales et administratives (« G&A ») et des frais de développement des affaires ont augmenté au premier trimestre de 2025 en raison de l'augmentation de la rémunération (y compris l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions) et du niveau d'activités plus élevé. Les charges G&A étaient de 5,0 millions de dollars au premier trimestre de 2025 comparativement à 4,5 millions de dollars au premier trimestre de 2024, tandis que les frais de développement des affaires étaient de 2,1 millions de dollars au premier trimestre de 2025 comparativement à 1,0 million de dollars au premier trimestre de 2024.

Le bénéfice d'exploitation au premier trimestre de 2025 a grimpé à 38,5 millions de dollars comparativement à 29,6 millions de dollars au premier trimestre de 2024, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé, en partie compensés par une hausse des charges G&A et des frais de développement des affaires.

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2025 s'élevait à 25,6 millions de dollars comparativement à 11,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024. L'augmentation en 2025 est principalement le résultat d'un bénéfice d'exploitation plus élevé et d'une quote-part de la perte d'entreprises associées plus faible.

Le bénéfice ajusté a atteint 29,5 millions de dollars au premier trimestre de 2025, comparativement à 22,0 millions de dollars au premier trimestre de 2024, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et des charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par la hausse des charges G&A et des frais de développement des affaires, l'augmentation des impôts sur le résultat et la baisse des produits d'intérêts. Un rapprochement du bénéfice ajusté est présenté à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au premier trimestre de 2025 étaient de 46,1 millions de dollars, comparativement à 37,4 millions de dollars au premier trimestre de 2024. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés, en partie contrebalancée par des charges G&A et des frais de développement des affaires plus élevés.

5 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2025 et 2024 (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 31 mars	
		2025	**2024**
		$	**$**
Produits	(a)	**54 916**	**45 047**
Coût des ventes	(b)	(1 619)	(1 359)
Épuisement	(c)	(7 744)	(8 546)
Bénéfice brut	(d)	**45 553**	**35 142**
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(4 959)	(4 544)
Développement des affaires	(f)	(2 079)	(1 011)
Bénéfice d'exploitation		**38 515**	**29 587**
Autres charges, montant net	(g)	(5 010)	(12 560)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		**33 505**	**17 027**
Charge d'impôts sur le résultat	(h)	(7 865)	(5 858)
Bénéfice net		**25 640**	**11 169**

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mars					
	2025			2024		
	Prix de vente moyen par once/tonne ($)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 $)	Prix de vente moyen par once/tonne ($)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 $)
Or vendu	2 863	10 784	30 874	2 073	13 769	28 579
Argent vendu	32,71	484 011	15 833	23,78	502 914	11 960
Cuivre vendu	9 783	224	2 192	-	-	-
Autres (payés en trésorerie)	-	-	6 017	-	-	4 508
			54 916			45 047

La diminution du nombre d'onces d'or est principalement attribuable à l'arrêt des opérations à la mine Eagle Gold en juin 2024. Les tonnes de cuivre vendues se rapportent au flux cuprifère CSA, dont la date d'effet économique était le 17 juin 2024.

(b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux en vertu des ententes de flux, ainsi que les déductions (le cas échéant) pour les redevances gouvernementales, les frais d'affinage, d'assurance, du transport et autres relatifs aux métaux reçus en vertu d'ententes de redevances. Pour les trois mois terminés le 31 mars 2025, le coût des ventes s'est élevé à 1,6 million de dollars, comparativement à 1,4 million de dollars durant les trois mois terminés le 31 mars 2024. L'augmentation en 2025 est principalement le résultat des prix des métaux plus élevés.

(c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement pour le premier trimestre de 2025 s'élevaient à 7,7 millions de dollars comparativement à 8,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024. La diminution en 2025 est principalement le résultat d'une diminution des livraisons.

(d) La répartition de la marge monétaire[6] et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	**2024**
	$	**$**
Redevances		
Produits	36 790	33 029
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(145)	(78)
Marge monétaire (en dollars)	36 645	32 951
Épuisement	(2 710)	(4 104)
Bénéfice brut	**33 935**	**28 847**
Flux		
Produits	18 126	12 018
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(1 474)	(1 281)
Marge monétaire (en dollars)	16 652	10 737
Épuisement	(5 034)	(4 442)
Bénéfice brut	**11 618**	**6 295**
Droits de redevances et de flux		
Marge monétaire totale (en dollars)	53 297	43 688
Divisé par le total des produits	54 916	45 047
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	97,1 %	97,0 %
Total – Bénéfice brut	**45 553**	**35 142**

(e) Les charges G&A ont augmenté au premier trimestre de 2025 pour atteindre 5,0 millions de dollars, comparativement à 4,5 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en raison de l'augmentation de la rémunération (y compris l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions).

(f) Les frais de développement des affaires augmentés au premier trimestre de 2025 pour atteindre 2,1 millions de dollars, comparativement à 1,0 million de dollars au premier trimestre de 2024, principalement en raison de l'augmentation de la rémunération (y compris l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions) et du niveau d'activités plus élevé.

(g) Les autres charges nettes de 5,0 millions de dollars au premier trimestre de 2025 comprennent un montant de 3,8 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, des charges financières de 1,7 million de dollars et une variation de la juste valeur d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 0,3 million de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêts de 0,6 million de dollars et un gain de change de 0,2 million de dollars.

Les autres charges nettes de 12,6 millions de dollars au premier trimestre de 2024 comprennent un montant de 10,1 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'une entreprise associée, des charges financières de 2,8 millions de dollars et une perte de change de 2,4 millions de dollars, en partie compensés par une variation des pertes de crédit attendues de 1,4 million de dollars, des produits d'intérêts de 1,0 million de dollars et une variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 0,3 million de dollars.

(h) Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2025 est de 23,5 % comparativement à 34,4 % pour la période comparative en 2024. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2025 et 2024. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont les autres produits non imposables, les autres charges non déductibles et les revenus imposables à des taux différents. Des impôts de 0,6 million de dollars ont été payés au premier trimestre de 2025 comparativement à 0,4 million de dollars au premier trimestre de 2024. Les impôts versés correspondaient aux impôts sur les redevances gagnées dans des juridictions étrangères.

6 La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (net de l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Liquidités et ressources en capital

Au 31 mars 2025, la situation de trésorerie de la Société s'élevait à 63,1 millions de dollars, comparativement à 59,1 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour les trois mois terminés le 31 mars 2025 sont résumées ci-dessous et expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.

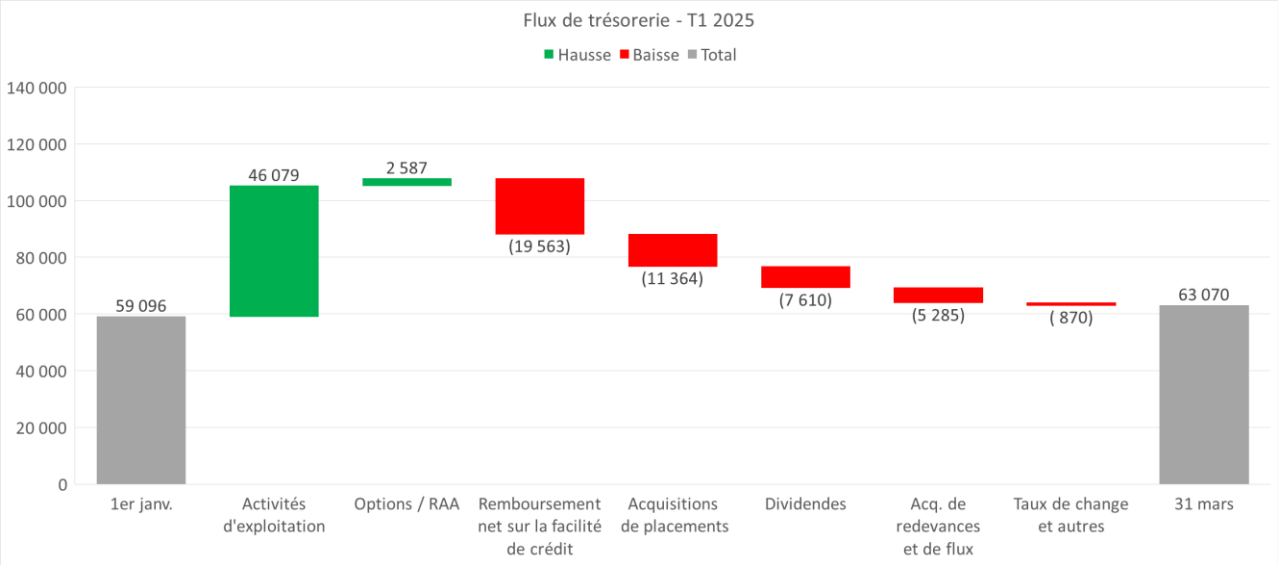

Facilité de crédit renouvelable

Un montant total de 550,0 millions de dollars canadiens (382,6 millions de dollars) est disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable (la « facilité »), en plus d'une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 200,0 millions de dollars canadiens (139,1 millions de dollars).

La date d'échéance de la facilité est le 30 avril 2028 et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minérale, notamment pour l'acquisition de redevances, de flux et d'autres intérêts, et elle est garantie par les actifs de la Société.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel, au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. Au 31 mars 2025, le taux d'intérêt effectif sur le solde prélevé était de 5,3 %, incluant la marge applicable.

La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 mars 2025, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie pour les trois mois terminés les 31 mars 2025 et 2024 (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	**2024**
	$	**$**
Flux de trésorerie		
Exploitation	47 053	**37 858**
Éléments du fonds de roulement	(974)	(496)
Activités d'exploitation	**46 079**	**37 362**
Activités d'investissement	(16 666)	3 177
Activités de financement	(25 449)	(38 957)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	10	(682)
Augmentation de la trésorerie	**3 974**	**900**
Trésorerie au 1er janvier	59 096	51 204
Trésorerie au 31 mars	**63 070**	**52 104**

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies au cours du premier trimestre de 2025 se sont élevés à 46,1 millions de dollars, comparativement à 37,4 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2024. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés, en partie contrebalancée par des charges G&A et des frais de développement des affaires plus élevés.

Activités d'investissement

Durant le premier trimestre de 2025, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 16,7 millions de dollars, comparativement aux flux de trésorerie générés par les activités d'investissement de 3,2 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2024.

Au premier trimestre de 2025, Osisko a acquis des placements pour 10,6 millions de dollars, a avancé une somme de 0,8 million de dollars à une entreprise associée (sous la forme d'une augmentation d'un effet à recevoir présenté dans les *autres placements* aux bilans consolidés). Osisko a également investi 5,3 millions de dollars dans des droits de redevances et ententes de flux.

Au premier trimestre de 2024, la cession de placements en capitaux propres a généré un produit de 2,4 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 1,4 million de dollars a été reçu suivant le remboursement partiel du prêt relais à Stornoway, qui avait été entièrement provisionné en 2023. Les entrées de trésorerie ont été en partie contrebalancées par l'augmentation d'un effet à recevoir d'une entreprise associée d'un montant de 0,7 million de dollars.

Activités de financement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement au premier trimestre de 2025 se sont élevés à 25,4 millions de dollars, comparativement à 39,0 millions de dollars au premier trimestre de 2024.

Au cours du premier trimestre de 2025, Osisko a remboursé un montant net de 19,6 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a versé 7,6 millions en dividendes et 0,7 million de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'action différées et avec restrictions, et a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 2,6 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2024, Osisko a remboursé 32,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a versé 7,7 millions en dividendes et 2,2 millions de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'action différées et avec restrictions, et a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 3,6 millions de dollars.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée[(1)] pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous :
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2025	2024				2023		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
OEO	19 014	20 005	18 408	20 068	22 259	23 275	23 292	24 465
Trésorerie	63 070	59 096	43 366	48 018	52 104	51 204	52 330	70 033
Total des actifs	1 388 729	1 377 634	1 385 713	1 382 089	1 444 017	1 486 472	1 663 396	2 191 128
Total de la dette à long terme	74 346	93 900	59 816	79 610	112 135	145 080	233 262	319 650
Capitaux propres	1 213 894	1 188 953	1 215 186	1 215 186	1 237 585	1 247 931	1 227 238	1 748 097
Produits	54 916	56 742	41 977	47 391	45 047	47 835	46 276	45 059
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	46 079	49 765	34 564	38 234	37 362	37 148	32 408	35 278
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts	-	-	-	36 425	-	66 537	20 639	16 032
Bénéfice net (perte nette)	25 640	7 105	13 409	(15 416)	11 169	(51 234)	(14 703)	13 100
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e)	0,14	0,04	0,07	(0,08)	0,06	(0,28)	(0,08)	0,07
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	186 979	186 747	186 408	186 217	185 761	185 353	185 304	185 093
- Dilué	188 425	188 180	187 732	186 217	186 870	185 353	185 304	186 267
Cours des actions à la clôture à la TSX ($ CA)	30,37	26,03	25,05	21,32	22,23	18,91	15,95	20,36
Cours des actions à la clôture à la NYSE	21,12	18,10	18,51	15,58	16,42	14,28	11,75	15,10
Prix de l'or (moyen)	2 860	2 663	2 474	2 338	2 070	1 971	1 928	1 976
Taux de change à la clôture [(2)] ($ CA/$ US)	0,6956	0,6950	0,7408	0,7306	0,7380	0,7561	0,7396	0,7553

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.
(2) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Au premier trimestre de 2025, la Société a remboursé un montant net de 19,6 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a prélevé 35,0 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de droits de redevances et de flux.

Au deuxième trimestre de 2024, la Société a remboursé un montant de 32,3 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 49,6 millions de dollars (36,4 millions de dollars après impôt) à l'égard de son droit de redevance sur la mine Eagle Gold.

Au premier trimestre de 2024, la Société a remboursé un montant de 32,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable.

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a vendu son placement en capitaux propres dans Minière Osisko inc. pour un produit net de 94,3 millions de dollars et a utilisé les fonds pour rembourser une partie de sa facilité de crédit renouvelable. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation de 17,8 millions de dollars sur le flux Tintic et de 48,8 millions de dollars sur le placement en capitaux propres dans Osisko Développement.

Au deuxième trimestre de 2023, la Société, par l'entremise d'Osisko Bermuda, a acquis des flux argentifère et cuprifère sur la mine CSA pour 150,0 millions de dollars et des actions ordinaires de MAC Copper, qui a acquis la mine CSA, pour 40,0 millions de dollars. La transaction a été financée à l'aide de liquidités disponibles (à hauteur d'environ 30 %) et d'un prélèvement de la facilité de crédit renouvelable.

Information sectorielle

Le président et chef de la direction (le principal décideur opérationnel) organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts pour les métaux précieux et autres substances. Tous les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques, incluant les produits tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et d'autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les trois mois terminés les 31 mars 2025 et 2024, les produits tirés des redevances, des ententes de flux de métaux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord [(i)]	Amérique du Sud	Australie	Europe	Total
	$	$	$	$	$
2025					
Redevances	35 343	1 182	265	-	36 790
Flux	2 135	7 539	4 869	3 583	18 126
	37 478	8 721	5 134	3 583	54 916
2024					
Redevances	32 809	185	35	-	33 029
Flux	1 576	6 124	2 452	1 866	12 018
	34 385	6 309	2 487	1 866	45 047

(i) 91 % des produits en Amérique du Nord ont été générés au Canada durant les trois mois terminés le 31 mars 2025 (90 % durant les trois mois terminés le 31 mars 2024).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2025, deux droits de redevances et ententes de flux de métaux ont généré des produits de 28,3 millions de dollars (deux droits de redevances et ententes de flux de métaux ont généré des produits de 25,7 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2024), ce qui représente 51 % des produits (57 % des produits pour les trois mois terminés le 31 mars 2024), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 20,7 millions de dollars (19,6 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2024).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2025, les produits tirés des métaux précieux représentaient 96 % du total des produits (presque 100 % pour les trois mois terminés le 31 mars 2024).

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord [(i)]	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	$	$	$	$	$	$	$
31 mars 2025							
Redevances	390 147	126 853	58 628	49 950	5 002	10 342	640 922
Flux	145 972	126 055	134 454	-	22 300	31 919	460 700
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	536 119	252 908	200 149	49 950	31 006	42 261	1 112 393
31 décembre 2024							
Redevances	392 520	127 008	57 646	49 906	-	10 333	637 413
Flux	146 408	127 974	136 386	-	22 300	32 603	465 671
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	538 928	254 982	201 099	49 906	26 004	42 936	1 113 855

(i) 78 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 31 mars 2025 (78 % au 31 décembre 2024).

Transactions entre parties liées

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2025, la Société a avancé des fonds supplémentaires à une entreprise associée (0,8 million). Au 31 mars 2025, un billet à recevoir d'une entreprise associée de 13,0 millions de dollars était inclus dans les autres placements (12,2 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le billet à recevoir est garanti par les actifs de l'entreprise associée.

Obligations et engagements contractuels

Investissements dans des droits de redevances et de flux

Au 31 mars 2025, les engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux sont détaillés dans le tableau suivant. La Société a l'intention d'honorer ces engagements en utilisant son solde de liquidités, les flux de trésorerie que devraient générer ses activités d'exploitation et/ou en procédant à des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable.

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Gold Resource Corporation	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 M$	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet.
		25,0 M$	Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
SolGold plc	Projet Cascabel (flux aurifère)	10,0 M$	Atteinte de jalons opérationnels, incluant la signature d'un accord de protection des investissements modifié, la réalisation de forage géotechnique et la finalisation de l'aménagement d'un parc à résidus suffisant pour un minimum de 10 ans d'exploitation;
		10,0 M$	Atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet.
		195,0 M$	Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 M$ CA	Obtention de toutes les approbations, licences, droits de passage et droits de surface à la propriété requis de la part de tierces parties significatives et de tous les permis de construction significatifs, décision de construction positive et obtention d'un minimum de 135,0 millions de dollars canadiens de financement hors endettement, et démonstration que la garantie financière requise pour permettre à Falco de procéder au commencement des activités minières peut être satisfaite, le cas échéant.
		60,0 M$ CA	Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée.
		40,0 M$ CA (optionnel)	Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Ententes de flux et ententes d'écoulement

Le tableau suivant résume les engagements significatifs liés à des actifs en production et des actifs à l'étape du développement avancé de paiements pour des métaux et d'autres matières premières à l'égard desquels Osisko détient des droits contractuels en vertu d'ententes d'achat associées :

	Production payable attribuable devant être achetée		Paiement en trésorerie par once/tonne/carat		Durée de l'entente	Date de l'entente
Intérêts	**Argent**	**Autres**	**Argent**	**Autres**		
CSA, flux [1]	100 %	3,0 à 4,875 % (cuivre)	4 %	4 %	Durée de vie de la mine	Juin 2023
Gibraltar, flux [2]	100 %		Aucun		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en déc. 2024
Mantos Blancos, flux [3]	100 %		8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard, flux [4]		9,6 % (diamants)		Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 $	40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
Sasa, flux [5]	100 %		6,545 $		40 ans	Novembre 2015

(1) Osisko Bermuda recevra de l'argent affiné correspondant à 100 % de l'argent payable produit par la mine CSA pour la durée de vie de la mine, et aura le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5e anniversaire des ententes, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. Au 5e anniversaire de la date de clôture, MAC Copper aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en espèces en faveur d'Osisko Bermuda de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, Osisko Bermuda aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % - 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 1,5 % - 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. En date du 31 mars 2025, un total de 972 millions d'onces d'argent avait été livré à Osisko Bermuda en vertu des ententes de flux.

(2) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la production d'argent de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 6,8 millions d'onces d'argent lui aient été livrées à Osisko, et 35 % de la production par la suite. En date du 31 mars 2025, un total de 1,5 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

(3) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 mars 2025, un total de 6,6 millions d'onces d'argent avait été livré à Osisko Bermuda en vertu de l'entente de flux.

(4) Le 27 octobre 2023, Stornoway a annoncé qu'elle suspendait ses activités et qu'elle se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

(5) Prix sujet à une indexation établie au moindre entre 3 % ou l'inflation sur l'année civile précédente évaluée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) du prix par once après 2016.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Information sur les actions en circulation

Au 7 mai 2025, 187 466 956 actions ordinaires et 1 806 566 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation.

Évènements postérieurs au 31 mars 2025

Facilité de crédit renouvelable

Subséquemment au 31 mars 2025, la Société a remboursé un montant total de 30,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable.

Dividendes

Le 7 mai 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 $ US par action ordinaire, payable le 15 juillet 2025 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2025.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, d'ententes de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie assujetties à un certain nombre de facteurs de risque, dont les risques liés à l'environnement, au contexte règlementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujetti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko, et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de règlementation des valeurs mobilières et au U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Si l'un ou l'autre des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934*, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois terminés le 31 mars 2025 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois terminés le 31 mars 2025 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, lesquels ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Les états financiers inclus dans le présent document reflètent tous les ajustements, consistant uniquement en des ajustements récurrents normaux, qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour assurer une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées. Les résultats d'exploitation pour les trois mois terminés le 31 mars 2025 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Les impôts sur le résultat de la période intermédiaire ont été calculés en utilisant les taux d'imposition qui s'appliqueraient au bénéfice annuel total attendu.

Changement de la monnaie de présentation

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a choisi de changer sa monnaie de présentation du dollar canadien (« $ CA ») au dollar américain. Le changement de la monnaie de présentation a pour but d'améliorer la capacité des investisseurs et des autres parties prenantes à comparer les résultats financiers de la Société avec d'autres sociétés de redevances et de flux de métaux précieux, qui présentent pour la plupart leurs résultats en dollars américains.

Conformément à la norme IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ce changement de la monnaie de présentation a été appliqué de façon rétrospective, comme si la nouvelle monnaie de présentation avait toujours été la monnaie de présentation de la Société et, par conséquent, les données comparatives de 2024 ont été retraitées (y compris les notes aux états financiers consolidés).

Normes comptables émises, mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2025. Ces normes, interprétations de normes existantes et modifications, autres que *IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers* et les modifications à *IFRS 9 Instruments financiers* et *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont présentées ci-dessous, ne devraient pas avoir d'impact important sur la Société et ne sont pas considérées significatives ou ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a émis IFRS 18, la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, mettant l'accent sur les mises à jour à l'état du résultat net. IFRS 18 a été émise en réaction aux préoccupations des investisseurs concernant la comparabilité et la transparence des informations présentées par les entités sur leur performance. Les nouvelles exigences introduites dans IFRS 18 aideront à assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires, particulièrement en ce qui concerne la définition du « résultat net d'exploitation ». Les nouvelles informations requises pour certaines mesures de performance définies par la direction amélioreront également la transparence. Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat net;
- les informations requises dans les états financiers pour certaines mesures de performance liées au résultat net qui sont présentées ailleurs que dans les états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance définies par la direction); et
- des principes de regroupement et de fractionnement améliorés s'appliquant aux états financiers primaires et aux notes en général.

IFRS 18 remplacera IAS 1; plusieurs des autres principes existants dans IAS 1 sont retenus, avec de légères modifications. IFRS 18 n'aura pas d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation d'éléments dans les états financiers, mais pourrait changer ce qu'une entité présente comme étant son « résultat net d'exploitation ».

IFRS 18 s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2027 et s'appliquera également aux données comparatives. La direction n'a pas encore évalué l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers consolidés.

Modifications – IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a émis des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7, en réaction à certaines questions récentes soulevées dans la pratique. Les modifications ont été émises afin de :

- clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de transfert électronique de fonds;
- clarifier et ajouter davantage d'instructions pour évaluer si un actif financier satisfait au critère de constituer uniquement des paiements de capital et d'intérêt;
- ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie; et
- mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les nouvelles exigences s'appliqueront à compter du 1er janvier 2026, bien que l'application anticipée sera permise. La direction n'a pas encore évalué l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. Les principales estimations comptables ainsi que les principaux jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société sont les mêmes que ceux présentés dans les états financiers consolidés annuels pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, et sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois mois terminés les 31 mars 2025 et 2024, tous déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Guy Desharnais, Ph. D., géo, vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko ltée, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La marge monétaire (en dollars) est définie par Osisko comme étant les produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) est obtenue en divisant la marge monétaire (en dollars) par les produits.

La direction utilise la marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits pour évaluer la capacité d'Osisko de générer des flux de trésorerie positifs de ses redevances, flux de métaux et autres intérêts. La direction et certains investisseurs utilisent aussi ces informations, jumelées à des mesures établies conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme la marge brute et les flux de trésorerie d'exploitation, pour évaluer la performance d'Osisko comparativement à ses pairs du secteur minier qui présentent ces mesures d'une manière similaire. La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits n'ont pour but que de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté à la rubrique *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base sont des mesures financières non conformes aux IFRS et sont définis par Osisko en excluant les éléments suivants du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice net (de la perte nette) par action : les gains (pertes) de change, les charges de dépréciation et les reprises de valeur en lien avec les redevances, flux de métaux et autres intérêts, la variation de la provision pour pertes de crédit attendues, la radiation et la dépréciation de placements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du résultat (de la perte) d'entreprises associées, les frais de transaction, et d'autres éléments comme les gains (pertes) hors trésorerie ainsi que l'incidence fiscale de ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

La direction utilise le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer la performance d'exploitation sous-jacente d'Osisko dans son ensemble pour les périodes visées, pour aider à la planification et à l'établissement de prévisions quant aux futurs résultats d'exploitation, et pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés. La direction est d'avis qu'en plus des mesures préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net (la perte nette) par action de base, les investisseurs et les analystes utilisent le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer les résultats des activités sous-jacentes d'Osisko, particulièrement puisque les éléments exclus ne sont typiquement pas inclus dans les prévisions annuelles d'Osisko. Bien que les ajustements apportés au bénéfice net (à la perte nette) et au bénéfice net (à la perte nette) par action de base dans ces mesures comprennent des éléments qui sont à la fois récurrents et non récurrents, la direction est d'avis que le bénéfice ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base sont des mesures utiles pour évaluer la performance d'Osisko puisqu'ils sont ajustés pour des éléments qui peuvent avoir un effet disproportionné ou qui peuvent ne pas être liés à la période au cours de laquelle ils sont comptabilisés, qui affectent la comparabilité des résultats d'exploitation fondamentaux d'une période à l'autre, qui ne sont pas toujours un reflet de la performance d'exploitation sous-jacente de l'entreprise et/ou qui ne sont pas nécessairement représentatifs des futurs résultats d'exploitation. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base ont pour but de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérés isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté est présenté ci-dessous :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	**2024**
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)	**$**	**$**
Bénéfice net	25 640	11 169
Ajustements :		
(Gain) perte de change	(160)	2 411
Quote-part du résultat d'entreprises associées	3 752	10 053
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues et radiations	-	(1 399)
Perte (gain) sur placements	286	(388)
Incidence fiscale des ajustements	(41)	136
Bénéfice ajusté	29 477	22 032
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	186 979	185 761
Bénéfice ajusté par action de base	0,16	0,12

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des évènements futurs, à la capacité de compléter toute transaction annoncée, aux estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), aux prévisions pour 2025 portant sur les OEO et la marge monétaire ainsi qu'aux perspectives sur 5 ans portant sur les OEO présentées à la rubrique « *Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans* » et aux autres prévisions basées sur les informations divulguées par les exploitants miniers, à la capacité d'Osisko d'influencer les pratiques de développement durable de ses partenaires, au maintien ou à l'amélioration des cotes et des classements ESG, à ce que les politiques d'entreprise seront respectées en tout temps, à l'engagement soutenu d'Osisko envers la mise en œuvre de sa stratégie climatique, à l'amélioration continue vers la carboneutralité, à l'augmentation continue des investissements communautaires, au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser des dividendes, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et les énoncés et les prévisions portant sur les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, incluant les hypothèses indiquées à la rubrique « *Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans* », et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations ou les prévisions s'y rapportant seront réalisées. Les énoncés prospectifs peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des évènements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, de telle sorte que les résultats réels pourraient être significativement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) dans les délais prévus, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) à l'issue défavorable de toute contestation ou tout litige concernant les titres de propriété, les permis ou les licences d'exploitation, (f) aux risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les autres facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui influencent les redevances, les flux, les ententes d'écoulement de métaux et les investissements détenus par Osisko, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de règlementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales, les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue de capital et de financement pour Osisko ou les exploitants des propriétés et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, (f) les réponses des gouvernements concernés à l'éclosion de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel de ces éclosions sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko, et (g) l'impact lié aux changements climatiques ou aux technologies qui peuvent affecter la mise en œuvre de la stratégie climatique d'Osisko et l'atteinte de la carboneutralité, que les critères continueront d'être respectés pour obtenir de meilleures cotes ESG, que les faits réels peuvent différer de manière significative des hypothèses utilisées dans toute analyse de scénarios d'évaluation; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis, (c) la détermination du statut PFIC (*Passive Foreign Investment Company*) d'Osisko, (d) la capacité d'Osisko à réaliser sa stratégie climatique, que les efforts d'Osisko pour maintenir la carboneutralité seront réalisés et que tout effort visant à réduire les émissions de carbone d'Osisko ou à soutenir les efforts de décarbonisation des partenaires d'Osisko sera couronné de succès, et (e) la disponibilité des fonds pour financer des investissements communautaires. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'absence de changement notable concernant les revenus continus et les actifs de la Société liés à la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les évènements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus, l'engagement continu d'Osisko envers l'amélioration des objectifs de développement durable, la validité scientifique et le caractère raisonnable continus des hypothèses relatives aux changements climatiques et à l'analyse des scénarios d'évaluation, l'absence de changements significatifs au cadre

règlementaire relatif au climat et à l'information à fournir en lien avec le climat, la conformité des administrateurs et des employés face aux politiques d'entreprise, la disponibilité de fonds afin de continuer à soutenir les investissements communautaires et, concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux de métaux ou un autre intérêt, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de changement défavorable concernant toute propriété significative, (iv) l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales des propriétaires et des exploitants, et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat pour assurer l'intégration des actifs acquis. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les mises en garde contenues ou mentionnées dans la présente section.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko souhaite avertir le lecteur que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les évènements prospectifs pourraient être significativement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Osisko se fie aux renseignements publiés par d'autres émetteurs et des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser ni de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales

Osisko est assujettie aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Osisko a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice financier commençant le 1er janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, ne sont pas comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties à la S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la règlementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Informations sur la Société

Redevances Aurifères Osisko ltée – Siège social
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Tél. : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site Web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited
Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Tél. : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, directeur général
Brendan Pidcock, vice-président, services techniques

Redevances Aurifères Osisko ltée – Bureau de Toronto
100 King Street West
Bureau 5710
Toronto, Ontario, Canada M5X 1K1

Administrateurs
Norman MacDonald, président du conseil
Jason Attew, président et chef de la direction
Joanne Ferstman
Edie Hofmeister
William Murray John
Pierre Labbé
Wendy Louie
Candace MacGibbon
David Smith

Dirigeants
Jason Attew, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif
Grant Moenting, vice-président, marchés des capitaux
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, développement durable et communications

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)
Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse – actions ordinaires
Bourse de Toronto : OR
Bourse de New York : OR

Régime de réinvestissement des dividendes
Information disponible à http://osiskogr.com/dividendes/prid/

Agents des transferts
Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.